



Formations 2024

Santé et sécurité au travail

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Caisse nationale d'assurance maladie, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés).

De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels à tous ceux qui, en entreprise, sont chargés de la prévention : chef d'entreprise, services de prévention et de santé au travail, instances représentatives du personnel, salariés...

Toutes les publications de l'INRS sont disponibles en téléchargement sur le site de l'INRS : www.inrs.fr

Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) et les caisses générales de sécurité sociale (CGSS) de l'Assurance maladie - Risques professionnels, disposent, pour participer à la diminution des risques professionnels dans leur région, d'un service Prévention composé notamment d'ingénieurs-conseils et de contrôleurs de sécurité. Spécifiquement formés aux disciplines de la prévention des risques professionnels et s'appuyant sur l'expérience quotidienne de l'entreprise, ces professionnels sont en mesure de conseiller et, sous certaines conditions, de soutenir les acteurs de l'entreprise (direction, médecin du travail, instances représentatives du personnel, etc.) dans la mise en œuvre des démarches et outils de prévention les mieux adaptés à chaque situation.

Les caisses assurent aussi la diffusion des publications éditées par l'INRS auprès des entreprises.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'INRS, de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction, par un art ou un procédé quelconque (article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle). La violation des droits d'auteur constitue une contrefaçon punie d'un emprisonnement de trois ans et d'une amende de 300 000 euros (article L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

© INRS, 2023.

Coordination : Aurélie Périssette, Nicolas Fauvel (INRS)

Édition : Emmanuelle Chalaux (INRS)

Conception graphique : Créapix

Mise en pages : Valérie Latchague Causse

Illustration de couverture : Éva Minem

Illustrations intérieures : Éva Minem et Sophie Otrage

Formations 2024

Santé et sécurité au travail

ED 1472

juillet 2023

Formations à la santé et sécurité au travail



L'INRS a pour mission de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles au travers de quatre modes d'action complémentaires : l'assistance technique et documentaire, les études et recherches, l'information-communication et la formation.

Conformément aux orientations stratégiques, l'objectif de l'INRS est d'intégrer la prévention des risques professionnels dans les compétences de tous les acteurs de l'entreprise, par des actions sur les champs de la formation initiale et de la formation continue. Vecteur privilégié pour l'évolution des connaissances et le développement de compétences, la formation représente un moyen d'action incontournable pour la mise en œuvre de démarches de prévention dans les entreprises.

Dans ce cadre, l'INRS propose en 2024 un ensemble de formations relatives à la prévention des risques professionnels, depuis les fondamentaux de la prévention jusqu'aux risques et secteurs spécifiques, en passant par les démarches, méthodes et outils nécessaires à la bonne pratique de prévention.

L'offre de formation de l'INRS s'adresse à différents publics :

- les formateurs d'organismes de formation et d'entreprises, en tant que relais ;
- les services de prévention et de santé au travail : médecins, infirmiers et autres fonctions ;
- les préventeurs en entreprise ;
- les responsables des ressources humaines et les managers ;
- et plus largement, les salariés du régime général de la Sécurité sociale.

En 2022 :

→ **1 166 546 stagiaires** ont été formés par des organismes habilités par l'INRS et la branche Assurance maladie - Risques professionnels (AT/MP).

→ **9 229 habilitations** d'entités actives.

→ **151 sessions** de formation ont été dispensées par l'INRS (présentiel et distanciel).

→ **34 925 personnes** étaient inscrites sur le portail d'autoformation de l'INRS.

→ **Environ un million d'élèves** de la voie professionnelle et de l'apprentissage ont bénéficié d'un enseignement en santé et sécurité au travail dans le cadre du partenariat avec l'Éducation nationale.

→ **94,6% des participants** ont été satisfaits ou très satisfaits de leur formation au sein de l'INRS.

→ **97,7% des candidats à une certification** de la branche AT/MP ont obtenu cette certification, suite à une formation INRS.





La référence des formations en santé et sécurité au travail

Certaines des formations proposées par l'INRS sont labellisées « la référence des formations en santé et sécurité au travail ».



Ce logo signifie que ces formations sont conçues par des experts de la prévention des risques professionnels.

Elles sont en outre dispensées, soit par des acteurs de la branche Assurance maladie - Risques professionnels (INRS, Carsat/Cramif/CGSS), soit par des organismes de formation habilités par l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels.

Ces formations se veulent être des références en termes de prévention des risques professionnels. Certaines sont certifiantes et versées au répertoire spécifique de France Compétences, d'autres sont certifiantes dans le périmètre de la branche Accidents du travail - Maladies professionnelles (AT/MP), et d'autres encore donnent lieu à des attestations de compétences dans le périmètre de la formation professionnelle continue.



Les formations DPC (développement professionnel continu)



L'INRS est enregistré auprès de l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) sous le numéro 1318. L'INRS peut dispenser des actions de DPC s'inscrivant dans le cadre des orientations définies à l'article L. 4021-2 du Code de la santé publique. Il est à même de délivrer des attestations aux professionnels de santé justifiant de leur participation à une action de DPC.

L'institut propose des stages de prévention des risques professionnels pour les médecins du travail, et aussi pour les autres fonctions des services de prévention et de santé au travail, comme les infirmiers du travail et les assistants des services de prévention et de santé au travail.





Les dispositifs soumis à habilitation

Pour répondre à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie-Risques professionnels habilite des organismes extérieurs pour la mise en œuvre de certaines actions de formation. Toute entreprise peut ainsi trouver, dans sa région, un organisme assurant des formations conformes au cahier des charges de l'INRS et de l'Assurance maladie-Risques professionnels (listes par dispositifs accessibles sur : www.inrs.fr).

Les dispositifs sont :

- prévention des risques liés à l'activité physique (Prap) ;
- sauvetage secourisme du travail (SST) ;
- prévention des risques psychosociaux (RPS) ;
- évaluation des risques professionnels et salariés désignés compétents (EvRP-SDC) ;
- troubles musculosquelettiques (TMS) ;
- secteur de l'aide et du soin à domicile (ASD) ;
- prévention des risques dans le secteur sanitaire et médico-social (SMS) ;
- transport routier de voyageurs (TRV) et transport routier de marchandises (TRM) ;
- interventions en espace confiné (Catec) ;
- prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 ;
- échafaudages de pied et échafaudages roulants.



Les formations certifiantes de formateurs

L'INRS propose des formations certifiantes de formateurs ou de formateurs de formateurs, en adéquation avec les dispositifs de formation soumis à habilitation.

Les organismes de formation et les entreprises habilités, ou qui demandent l'habilitation auprès du réseau de la branche Assurance maladie-Risques professionnels, doivent obligatoirement faire intervenir des formateurs certifiés. Selon le niveau de démultiplication, les formations certifiantes sont mises en œuvre par l'INRS, le réseau de l'Assurance maladie-Risques professionnels (Carsat/Cramif/CGSS), ou par des entités habilitées (www.inrs.fr).

En fonction des dispositifs, les certificats sont soumis à un Maintien et actualisation des compétences (Mac) selon une fréquence définie dans les documents de référence (www.inrs.fr).





Certification Qualiopi de l'INRS

La marque Qualiopi

est la marque de certification associée à la démarche de certification des prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

Elle a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre en conformité au référentiel dit « RNQ », lequel comporte 32 critères.

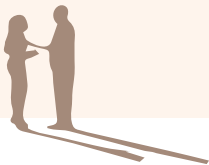


■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante:
ACTIONS DE FORMATION

Conformément à la loi de septembre 2018 sur la formation professionnelle, l'INRS est certifié Qualiopi sur le périmètre des formations présentées dans ce catalogue, incluses dans la catégorie d'actions « formation ».

Par ailleurs, l'INRS est certifié ISO 9001 version 2015.





Accueil des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le département Formation de l'INRS en amont de leur inscription afin que nous puissions envisager, après analyse de la situation :

- en amont de la formation, les mesures d'orientation, d'adaptation et de compensation ;
- pendant le déroulement de la formation, l'accompagnement spécifique, le suivi individualisé à mettre en œuvre en lien si nécessaire avec les acteurs majeurs du handicap.

Nos centres de formation situés à Paris et à Vandœuvre-lès-Nancy sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Les nouveautés 2024

En 2024, l'INRS propose un nouveau stage destiné aux préventeurs sur le thème de la prévention des risques liés aux ambiances thermiques. En effet, de nombreux métiers obligent des salariés à évoluer dans des environnements marqués par des températures contraignantes, froides ou chaudes. Le froid intense comme la forte chaleur entraînent des impacts plus ou moins marqués sur l'état de santé, et des mesures de prévention sont indispensables dans ces situations de contrainte thermique :

→ **«Évaluer et prévenir les risques liés aux ambiances thermiques»** (réf. JA0501).

En 2024, le stage proposé aux préventeurs exerçant en entreprise ou en service de prévention et de santé au travail sur le thème de la prévention des risques liés aux machines et aux équipements de travail est reconduit :

→ **«Identifier les étapes clés d'une démarche de prévention des risques liés aux machines»** (réf. JJ1606).



Les formations INRS en distanciel

En 2024, l'INRS proposera certaines de ses formations en distanciel pour plusieurs thèmes de formation s'y prêtant plus particulièrement :

→ pour les préventeurs :

- « Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel » (réf. RU1101),
- « Médecin du travail et radioprotection » (réf. BB1331),
- « Évaluer les risques liés aux agents chimiques » (réf. C@1502) – en formation accompagnée à distance ;

→ pour les formateurs :

- « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques liés à l'amiante » (réf. N@7501),
- « Épreuve certificative devenir formateur échafaudage » (réf. FF1540).





Les autoformations INRS sur le portail

www.eformation-inrs.fr

L'INRS propose en accès libre deux autoformations conçues pour les salariés du régime général désirant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail. Les séquences sont composées d'un contenu interactif en ligne : fictions animées, écrans d'information, exercices autoévaluatifs, témoignages de professionnels. En cas de réussite à l'évaluation finale, une attestation est téléchargeable par l'apprenant.

La **formation «Acquérir les bases en prévention des risques professionnels»** permet d'acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail, et elle est adaptée à tout public désireux de développer ses connaissances en la matière.

La **formation «Acquérir les notions de base sur les produits chimiques»** s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base sur les produits chimiques.

À noter : Si votre projet de formation s'inscrit dans le plan de formation de votre entreprise, il doit être suivi de préférence pendant le temps de travail. Veuillez vous rapprocher de votre employeur pour organiser au mieux ce temps de formation.





Le site Internet de l'INRS

Retrouvez toutes nos actions dans le domaine de la formation et nos actualités sur www.inrs.fr.

Sur notre site, vous pouvez notamment :

- accéder aux programmes détaillés de nos formations ;
- télécharger un bulletin d'inscription ;
- télécharger un dossier de candidature (formations de formateurs) ;
- être informé des nouvelles formations ;
- accéder aux actualités et aux publications de l'INRS.



L'offre de formation



Formations pour les préventeurs

L'INRS propose des formations interentreprises dédiées aux préventeurs en entreprises qui portent sur l'organisation de la prévention, les méthodes et outils et les risques et secteurs spécifiques.



Formations pour les services de prévention et de santé au travail

L'INRS élabore des formations destinées aux services de prévention et de santé au travail pour qu'ils puissent conseiller au mieux les employeurs, les salariés et leurs représentants afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.



Formations de formateurs







Ces formations donnent aux formateurs ou aux formateurs de formateurs les compétences pour concevoir et animer des formations à la prévention des risques professionnels. Elles donnent lieu à certification et peuvent être soumises au maintien et à l'actualisation des compétences.









Formations en e-learning













L'offre de formation de l'INRS comporte des autoformations disponibles en ligne, ainsi que des formations accompagnées à distance ou mixtes présentiel/distanciel.















Formations pour les préventeurs

FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION		
Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (<i>autoformation en ligne</i>)		@01001 22
ORGANISATION ET MANAGEMENT DE LA PRÉVENTION		
Anticiper sur les effets du vieillissement en milieu professionnel		BB2230 23
DÉMARCHES, MÉTHODES, OUTILS		
Analyser les accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes		JA0130 24
Analyser des situations de travail suite à des atteintes à la santé dues aux risques psychosociaux		JA1731 25
Identifier les étapes clés d'une démarche de prévention des risques liés aux machines		JJ1606 26
RISQUES SPÉCIFIQUES		
Agents chimiques et biologiques		
Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques (<i>formation mixte distanciel et présentiel</i>)		B@1501 27
Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques		BI1530 28
Acquérir les notions de base sur les produits chimiques (<i>autoformation en ligne</i>)		C@1501 29
Évaluer les risques liés aux agents chimiques (<i>formation accompagnée à distance</i>)		C@1502 30
Évaluer et prévenir les risques liés aux agents chimiques (<i>formation mixte distanciel et présentiel</i>)		C@1503 31
Maîtriser les apports de la détection en temps réel pour la prévention des risques chimiques		CA1502 32
Prévenir les risques liés aux agents chimiques		CC1503 33
Maîtriser les bases théoriques de la métrologie d'atmosphère		CA1503 34
Établir une stratégie, réaliser et interpréter une campagne de prélèvements d'atmosphère		CA1532 35
Évaluer l'efficacité des systèmes de ventilation et participer à leur conception		CC1502 36
Caractériser et prévenir les risques liés aux nanomatériaux (nanomatériaux manufacturés et particules ultrafines)		JA1030 37
Évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise		JJ1430 38
Mesurer la concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail		CJ0701 39

Risques pour la reproduction			
Évaluer et prévenir les risques pour la reproduction		BB1540	40
Agents physiques			
Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques		BB0531	41
Médecin du travail et radioprotection		BB1331	42
Évaluer et prévenir les nuisances sonores en milieu industriel (<i>formation mixte distanciel et présentiel</i>)		J@0508	43
Évaluer et améliorer l'environnement sonore dans les open space (<i>formation mixte distanciel et présentiel</i>)		J@0540	44
Évaluer et prévenir les risques liés aux champs électromagnétiques		JJ0530	45
Évaluer et améliorer l'éclairage des lieux de travail		JJ0531	46
Prévenir les risques dus aux rayonnements optiques artificiels sur les lieux de travail		CA0570	47
Évaluer et prévenir les risques liés aux vibrations		JJ0505	48
Prévenir les risques liés à l'exposition au radon		JA1510	49
Évaluer et prévenir les risques liés aux ambiances thermiques		NOUVEAU JA0501	50
Troubles musculosquelettiques			
Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)		BI2131	51
Facteurs psychosociaux et organisationnels			
Participer à la prévention des risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel		BI1132	52
Maîtriser la technique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel		BI1131	53
Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel (<i>formation en distanciel</i>)		RU1101	54
Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS)		N12002	55
Acquérir les connaissances de base et mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité		JA1733	56
Mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité		JA1734	57
Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit		JA1230	58
SECTEURS SPÉCIFIQUES			
Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radioactifs rencontrés en laboratoire de recherche en biologie		JJ2431	59
Évaluer et prévenir les risques lors d'une intervention en espace confiné ou clos		JA2032	60

Formations de formateurs

FORMATION DE FORMATEURS DE FORMATEURS			
Sauvetage secourisme du travail (SST)			
Devenir formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST)		N02600	65
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST)		N02801	66
Prévention des risques liés à l'activité physique - Tous secteurs d'activité			
Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)		N06610	67
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)		N05802	68
Prévention des risques liés à l'activité physique - Sanitaire et médico-social			
Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (25)		N05804	69
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (25)		N05803	70
Aide et soin à la personne - Domicile			
Devenir formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (APS-ASD)		N08600	71
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile		N08800	72
FORMATION DE FORMATEURS			
Santé et sécurité au travail			
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprise du transport routier et logistique		N18302	73
Former à l'évaluation des risques professionnels et à la mission de salarié désigné compétent		N13302	74
Épreuve certificative pour les formateurs des dispositifs échafaudages R 408 et/ou R 457 (<i>formation en présentiel ou distanciel</i>)		FF1540	75
Prévention des risques liés aux agents chimiques			
Devenir formateur en prévention des risques chimiques		FF1530	76
Épreuves certificatives pour devenir formateur en prévention des risques chimiques		FF1532	77
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques liés à l'amiante (<i>formation en présentiel ou distanciel</i>)		N@7501	78

Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3		N07300	79
Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3 / Rattrapage		N07302	80
Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 (<i>formation mixte distanciel et présentiel</i>)		N@7301	81
Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 / Rattrapage		N07303	82
Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 / Épreuves certificatives directes		N07304	83
Prévention des risques psychosociaux			
Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)		N12302	84
Prévention des troubles musculosquelettiques			
Devenir formateur de « personne ressource du projet de prévention des TMS » et de « chargé de prévention des TMS »		N11302	85
Prévention des risques liés à l'activité physique – Sanitaire et médico-social			
Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et responsable de structure du secteur sanitaire et médico-social		N08304	86
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et responsables de structure du secteur sanitaire et médico-social		N08305	87
Transport routier, activités auxiliaires et logistique			
Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprise du transport routier et logistique		N18300	88
Devenir formateur d'acteurs prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique		N18301	89
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs de prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique		N18500	90
Eau et assainissement			
Devenir formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)		N10300	91
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)		N10500	92



Formations 2024

Formations pour les préventeurs

L'INRS propose une offre de formation destinée aux préventeurs en entreprise, aux médecins du travail, aux infirmiers de santé au travail, aux membres du comité social et économique (CSE) ou de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), aux responsables des ressources humaines et aux managers. Différentes modalités de formation coexistent : des stages en face-à-face dans les centres de Paris ou de Lorraine et des formations à distance.



Acquérir des bases en prévention des risques professionnels

8 heures

Autoformation en ligne

Coût pris en charge
par l'INRSCode
@01001

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les principes généraux de prévention.
- ✓ Identifier les liens entre travail et santé.
- ✓ Identifier les principales méthodes d'analyse des risques professionnels.
- ✓ Identifier comment se structure une démarche de prévention.

⚙️ CONTENU

Le parcours « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » se compose de quatre modules indépendants :

- ⚙️ Module « S'initier à la prévention des risques professionnels » : valeurs et enjeux, principes généraux de prévention, acteurs internes et externes, définitions des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- ⚙️ Module « Comprendre les liens entre travail et santé » : composantes d'une situation de travail, travail prescrit et activité de travail, déterminants de l'activité, variabilité et aléas, santé au travail.
- ⚙️ Module « Comprendre l'accident de travail » : réactions immédiates, pluricausalité, faits, enquête, mécanisme de l'accident, arbre des causes, analyse et prévention.
- ⚙️ Module « Participer à l'évaluation des risques professionnels » : pourquoi évaluer les risques, s'engager dans une démarche, identifier les risques, analyser les risques, caractériser les risques, rechercher des mesures de prévention, planifier les actions.

Des témoignages vidéos de professionnels (dirigeants, ergonomes d'un service de prévention et de santé au travail, contrôleur de sécurité) viennent illustrer les messages pédagogiques.

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail (salarié, indépendant...), tout membre d'une instance représentative du personnel (direction, RH, représentant du personnel, représentant de proximité...) investi sur des enjeux de santé au travail, tout formateur devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper @01001

Anticiper sur les effets du vieillissement en milieu professionnel

3 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 24/09/2024 au 26/09/2024

924 € nets
(exonération de TVA)



Code
BB2230

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Apporter des éléments de conseil aux entreprises pour anticiper les effets du vieillissement en milieu professionnel.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décrire les contextes socio-économiques et réglementaires ainsi que les particularités fonctionnelles et neurosensorielles relatifs au vieillissement des salariés.
- ✓ Identifier les modalités possibles d'accompagnement des entreprises.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Aspects économiques, sociologiques et juridiques.
- ⚙️ Évolution des capacités fonctionnelles et neurosensorielles.
- ⚙️ Pénibilités.
- ⚙️ Démarches et outils :
 - conception des situations de travail,
 - actions vers les entreprises.
- ⚙️ Retours d'expérience.
- ⚙️ Prévention de la désinsertion professionnelle.

PUBLIC

Médecins du travail.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper BB2230

Analyser les accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 95)

1 232 € nets
(exonération de TVA)

Code
JA0130

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser la pratique de la méthode INRS d'analyse d'accident, connue sous l'appellation « méthode de l'arbre des causes ».

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décrire la pluricausalité de l'accident.
- ✓ Réaliser une analyse par la méthode de l'arbre des causes.
- ✓ Informer sur la mise en place de la démarche en entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Réflexion sur la pratique actuelle des stagiaires en matière d'analyse des accidents et sur l'exploitation faite des résultats de ces analyses dans le cadre de la démarche préventive développée dans leur entreprise.
- ⚙️ Entraînement à l'application de la méthode et des principes d'exploitation d'une analyse d'accident.
- ⚙️ Mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accidents, en vue de la détection précoce des risques.
- ⚙️ Application de la méthode aux accidents liés aux risques psychosociaux (suicides, conflits, violences internes et externes...).
- ⚙️ Réflexion sur les possibilités offertes par cette méthode d'analyse pour sensibiliser les acteurs sociaux à la pluricausalité de l'accident et analyser tout type d'événement non souhaité (accident, incident, presque-accident).

PUBLIC

Agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS, préventeurs d'entreprise (ingénieurs, techniciens, animateurs), membres d'une instance représentative du personnel (commission santé sécurité et conditions de travail...), médecins du travail, infirmiers d'entreprise et de services de prévention et de santé au travail.

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **JA0130**

Analyser des situations de travail suite à des atteintes à la santé dues aux risques psychosociaux

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 02/12/2024 au 06/12/2024

1 232 € nets
(exonération de TVA)

Code
JA1731

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Se positionner selon sa place sociale dans une démarche concrète d'analyse *a posteriori* d'événements graves dus aux risques psychosociaux (tentative de suicide, suicide, conflit, agression, pathologie professionnelle).

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Construire un dispositif de prévention ou participer à la construction d'un dispositif de prévention, réunissant les conditions sociales favorables et le choix des méthodes adaptées pour intervenir sur une situation de travail ayant généré des atteintes à la santé dues aux RPS, en fonction de sa place au sein d'une entreprise ou d'une institution.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Les conditions sociales et les principes d'actions pour intervenir dans une analyse de situation de travail consécutive à une atteinte à la santé due aux risques psychosociaux (RPS).
- ⚙️ Présentation de démarches d'enquêtes adaptées à des événements (conflits, actes de violence interne et externe, tentatives de suicide, suicides...) dus aux RPS.

PUBLIC

Agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS, membres d'une instance représentative du personnel (commission santé sécurité et conditions de travail, représentants de proximité et délégués du personnel...), préventeurs d'entreprise, médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels, infirmiers du travail, appelés à mettre en œuvre concrètement une analyse *a posteriori* d'événements graves dus aux risques psychosociaux (tentative de suicide, suicide, conflit, agression, pathologie professionnelle).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA1731

Identifier les étapes clés d'une démarche de prévention des risques liés aux machines

2 jours**Vandœuvre-lès-Nancy ou Paris**
(voir dates de cette formation p. 96)**616 € nets**
(exonération de TVA)Code
JJ1606

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques liés aux machines.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les différentes étapes du cycle de vie d'une machine.
- ✓ Décrire l'approche réglementaire applicable aux machines.
- ✓ Identifier les étapes clés de la démarche de prévention des risques liés aux machines.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Définitions.
- ⚙️ Le cycle de vie d'une machine.
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Démarche de prévention.

PUBLIC

Intervenants en prévention des risques professionnels, acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels) et fonctionnels « sécurité et santé au travail » en entreprise..

 Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **JJ1606**

Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques

28 heures**Mixte distanciel et présentiel à Paris**
(voir dates de cette formation p. 93)**442 € nets**
(exonération de TVA)Code
B@1501

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Assurer le suivi médical de salariés exposés aux agents chimiques.
- ✓ Conseiller les employeurs en ce qui concerne le risque chimique en entreprise.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Détecter et évaluer les risques liés aux agents chimiques au poste de travail.
- ✓ Participer à la mise en œuvre des moyens de prévention et en apprécier la validité et l'efficacité en entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Données relatives aux produits chimiques.
- ⚙️ Réglementation en matière de risque chimique.
- ⚙️ Surveillance des atmosphères de travail.
- ⚙️ Évaluation et prévention des risques liés aux agents chimiques.
- ⚙️ Rôle du médecin du travail.

PUBLIC

Médecins du travail.

Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **B@1501**

Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques

2,5 jours

Paris
du 19/11/2024 au 21/11/2024770 € nets
(exonération de TVA)Code
BI1530

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques en service de prévention et de santé au travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier la réglementation applicable à la surveillance biologique.
- ✓ Mettre en œuvre une surveillance biologique adaptée à l'exposition aux produits chimiques.
- ✓ Interpréter les résultats de façon pertinente.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Réglementation applicable à la surveillance biologique.
- ⚙️ Avantages et limites d'une surveillance biologique.
- ⚙️ Choix d'un indicateur biologique d'exposition (IBE).
- ⚙️ Prélèvement et transport des échantillons biologiques.
- ⚙️ Choix du laboratoire d'analyse.
- ⚙️ Valeurs biologiques d'interprétation (VBI).
- ⚙️ Rôle du médecin du travail dans la mise en place d'une surveillance biologique.

La formation n'aborde ni la surveillance des effets des produits chimiques, ni les biomarqueurs de susceptibilité.

PUBLIC

Médecins du travail et infirmiers en service de prévention et de santé au travail.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper BI1530

Acquérir les notions de base sur les produits chimiques

4 heures

Autoformation en ligne

Coût pris en charge
par l'INRSCode
C@1501

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir les notions de base sur les produits chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les enjeux réglementaires, techniques, humains et économiques.
- ✓ Identifier les dangers d'un produit (caractéristiques physicochimiques et toxicologiques).
- ✓ Lire et utiliser une étiquette et une fiche de données de sécurité.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux des risques chimiques.
- ⚙️ Propriétés physicochimiques des produits chimiques.
- ⚙️ Propriétés toxicologiques des produits chimiques.
- ⚙️ Étiquette et fiche de données de sécurité (FDS).
- ⚙️ Réglementation en matière de risques chimiques.

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base sur les produits chimiques.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper C@1501

Évaluer les risques liés aux agents chimiques

14 heures**Formation accompagnée à distance**
(voir dates de cette formation p. 94)**90 € nets**
(exonération de TVA)Code
C@1502

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire une démarche d'évaluation des risques chimiques en entreprise.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Détecter les risques liés aux agents chimiques.
- ✓ Évaluer et hiérarchiser les risques liés aux agents chimiques.
- ✓ Intégrer la surveillance d'atmosphère dans la démarche d'évaluation du risque chimique.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux de l'évaluation des risques chimiques.
- ⚙️ Analyse d'une activité de travail au regard du risque chimique.
- ⚙️ Évaluation du risque chimique : cotation des dangers, hiérarchisation et évaluation des risques chimiques, notamment avec le logiciel Seirich.
- ⚙️ Surveillance des atmosphères de travail.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », autres préventeurs d'entreprise.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **C@1502**

Évaluer et prévenir les risques liés aux agents chimiques

32 heures**Mixte distanciel et présentiel à Paris**
(voir dates de cette formation p. 94)**727 € nets**
(exonération de TVA)Code
C@1503

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire la démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier le cadre réglementaire de la prévention des risques chimiques.
- ✓ Lire et utiliser les sources d'information sur les produits chimiques.
- ✓ Détecter, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux agents chimiques.
- ✓ Construire un plan d'actions de prévention du risque chimique.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux de la démarche de prévention des risques chimiques.
- ⚙️ Propriétés physicochimiques et toxicologiques des produits chimiques.
- ⚙️ Étiquette et fiche de données de sécurité (FDS).
- ⚙️ Réglementation en matière de risques chimiques.
- ⚙️ Analyse d'une activité de travail et évaluation du risque chimique.
- ⚙️ Surveillance des atmosphères de travail.
- ⚙️ Choix des mesures préventives et élaboration d'un plan d'actions.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », autres préventeurs d'entreprise.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **C@1503**

Maîtriser les apports de la détection en temps réel pour la prévention des risques chimiques

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 25/11/2024 au 29/11/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
CA1502

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Déterminer les conditions d'utilisation de la détection en temps réel pour accompagner à la prévention des risques chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Repérer les domaines d'utilisation et les limites de la détection en temps réel.
- ✓ Identifier les types de détecteurs adaptés à la situation de travail à analyser et définir son cahier des charges.
- ✓ Exploiter les résultats issus d'une campagne pour la prévention des risques chimiques.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Définitions et principes de la détection en temps réel : champs d'utilisation, terminologie, avantages et limites des différentes approches.
- ⚙️ Détection en temps réel des aérosols et des gaz/vapeurs : principes de fonctionnement et types d'appareils.
- ⚙️ Détection portable de gaz et vapeurs pour la sécurité des opérateurs.
- ⚙️ Étude de situations à l'aide de détecteurs en temps réel (intérêt et place en hygiène industrielle, exploitation et interprétation des résultats).
- ⚙️ Élaboration du cahier des charges d'un détecteur en fonction de ses besoins.
- ⚙️ Illustrations et retour d'expériences de l'utilisation des technologies Captiv et Dactari pour la prévention des risques chimiques.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », hygiénistes industriels, agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

➕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **CA1502**

Prévenir les risques liés aux agents chimiques

2 jours**Paris**
(voir dates de cette formation p. 94)**616 € nets**
(exonération de TVA)Code
CC1503

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire la démarche de prévention des risques chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Choisir des mesures préventives.
- ✓ Construire un plan d'actions de prévention du risque chimique.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Choix des mesures préventives :
 - substitution des produits chimiques,
 - ventilation,
 - équipements de protection individuelle.
- ⚙️ Conduite d'un plan d'actions.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », autres préventeurs d'entreprise.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **CC1503**

Maîtriser les bases théoriques de la métrologie d'atmosphère

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 30/09/2024 au 04/10/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
CA1503

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Intégrer les concepts théoriques de la métrologie d'atmosphère dans le choix des dispositifs de prélèvements.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les étapes incontournables d'une campagne de prélèvement d'atmosphère.
- ✓ Déterminer les types de prélèvements en lien avec le(s) polluants(s) et la réglementation en vigueur.
- ✓ Repérer les contraintes d'échantillonnage et d'analyse déterminant le choix du dispositif de prélèvement.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Évaluation de l'exposition professionnelle aux agents chimiques : rappels et méthodologie de l'évaluation quantitative.
- ⚙️ Prélèvement et analyse des aérosols : généralités, différents types d'échantillonneurs et principes de fonctionnement, cas spécifique des bioaérosols et des aérosols minéraux.
- ⚙️ Prélèvement et analyse des gaz et des vapeurs : généralités, dispositifs de prélèvement actif et passif, prélèvement mixte.
- ⚙️ Prélèvement et analyse des fibres d'amiante et de la silice.
- ⚙️ Contraintes liées à la préparation des échantillons et aux techniques analytiques déterminant le choix du dispositif.
- ⚙️ Intérêt et place des prélèvements surfaciques et de la détection en temps réel pour l'évaluation des risques chimiques.
- ⚙️ Recherche d'information sur la base de données Métropol et lecture de rapports d'analyse.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », hygiénistes industriels, agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS ayant une pratique des prélèvements d'atmosphère.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

⊕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper CA1503

Établir une stratégie, réaliser et interpréter une campagne de prélèvements d'atmosphère

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 02/12/2024 au 06/12/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
CA1532

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mener une campagne de prélèvements d'atmosphère adaptée aux objectifs attendus, en respectant les bonnes pratiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Élaborer la stratégie de prélèvement, adaptée aux objectifs attendus.
- ✓ Réaliser la campagne de prélèvement, en respectant les bonnes pratiques.
- ✓ Exploiter et interpréter les résultats issus de la campagne.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Stratégie de prélèvement.
- ⚙️ Prise en compte des polyexpositions dans l'élaboration de la stratégie et dans l'interprétation des résultats.
- ⚙️ Bonnes pratiques de mise en place et de réalisation d'une campagne de prélèvement : préparation des dispositifs, déploiement en entreprise, vérification des débits, équipement des travailleurs, suivi de l'activité.
- ⚙️ Diagnostic réglementaire.
- ⚙️ Exploitation des résultats : statistiques appliquées aux mesures d'exposition professionnelle.
- ⚙️ Bases de données et outils dédiés.
- ⚙️ Études de cas : élaboration d'une stratégie de prélèvement, déroulement des étapes de l'évaluation de l'exposition à des agents chimiques, exploitation des résultats et restitution.

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », hygiénistes industriels, agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS ayant une pratique des prélèvements d'atmosphère.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper CA1532

Évaluer l'efficacité des systèmes de ventilation et participer à leur conception

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 03/06/2024 au 07/06/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
CC1502

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Participer à la mise en place d'une installation de ventilation et au maintien de son efficacité.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Évaluer l'efficacité d'installations de ventilation déjà en place.
- ✓ Participer à la conception et à la mise en œuvre de systèmes de captage adaptés.
- ✓ Participer à l'amélioration d'installations existantes.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités sur les techniques de ventilation.
- ⚙️ Dispositifs de captage et réseaux de transport des polluants.
- ⚙️ Aperçu sur les techniques d'assainissement et sur les ventilateurs.
- ⚙️ Contrôle et entretien des installations.
- ⚙️ Prise en compte du bruit et des risques incendie et explosion.
- ⚙️ Réglementation applicable.
- ⚙️ Démarche d'analyse des postes de travail.
- ⚙️ Démarche de prévention : exemples de réalisations en entreprises, rédaction de cahier des charges, démarche d'intervention.

Les cas concrets illustratifs sont tirés de l'expérience des intervenants (en priorité le secteur industriel).

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et santé au travail », intervenants en prévention des risques professionnels.

⊕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **CC1502**

Caractériser et prévenir les risques liés aux nanomatériaux (nanomatériaux manufacturés et particules ultrafines)

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 07/10/2024 au 11/10/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
JA1030

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Caractériser et prévenir les risques liés aux nanomatériaux manufacturés et particules ultrafines dans son contexte professionnel.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décrire les dangers pour la santé et la sécurité des nanomatériaux.
- ✓ Identifier les secteurs industriels concernés et les salariés potentiellement exposés.
- ✓ Présenter les outils et protocoles permettant d'estimer les expositions professionnelles.
- ✓ Développer une démarche de prévention adaptée en entreprise.
- ✓ Intégrer la perception des risques dans la communication de l'entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Perception des risques, communication dans l'entreprise.
- ⚙️ Point sur la terminologie, les définitions et la fabrication.
- ⚙️ Réglementation en vigueur.
- ⚙️ Effets potentiels sur la santé. Études épidémiologiques et en toxicologie.
- ⚙️ Inflammabilité et explosivité.
- ⚙️ Caractérisation des expositions professionnelles.
- ⚙️ Démarche de prévention : mise en œuvre des moyens de prévention et de protection (mesures techniques et organisationnelles).

PUBLIC

Médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), préventeurs d'entreprise concernés par une activité professionnelle en lien avec les nanomatériaux (nanomatériaux manufacturés ou particules ultrafines), agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS, préventeurs institutionnels (Dreets, Dreal, MSA...).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA1030

Évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise

3 jours

Paris
du 17/06/2024 au 20/06/2024924 € nets
(exonération de TVA)Code
JJ1430

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les sources de contamination possibles par des agents biologiques.
- ✓ Évaluer les risques d'exposition via la chaîne de transmission.
- ✓ Proposer des mesures de prévention adaptées.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Agents biologiques et conditions de développement.
- ⚙️ Effets potentiels sur la santé.
- ⚙️ Démarche d'évaluation : chaîne de transmission, métrologie.
- ⚙️ Mesures de prévention collectives et individuelle.
- ⚙️ Rôle des services de prévention santé au travail et surveillance médicale.

La formation n'aborde pas les activités en milieu de soin.

PUBLIC

Acteurs de service de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels) et préventeurs d'entreprise.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JJ1430

Mesurer la concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail

3 jours

Paris
du 05/11/2024 au 08/11/2024924 € nets
(exonération de TVA)Code
CJ0701

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mesurer la concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Établir une stratégie d'échantillonnage et de prélèvement de fibres d'amiante conformément aux normes en vigueur.
- ✓ Analyser les prélèvements de fibres d'amiante conformément aux normes en vigueur.
- ✓ Vérifier la validité d'un rapport de résultats de mesurage en fibres d'amiante.

⚙️ CONTENU

Le stage traite des trois domaines d'accréditation : la stratégie, le prélèvement et l'analyse. Un seul et même parcours est proposé à l'ensemble des stagiaires, y compris les stagiaires issus de laboratoire accrédité uniquement pour l'analyse.

- ⚙️ Rôle des organismes accrédités dans la démarche de prévention du risque amiante.
- ⚙️ Enjeux et évolutions réglementaires.
- ⚙️ Bases de données Scola et Scolamiante.
- ⚙️ Exigences du Cofrac.
- ⚙️ Stratégie d'échantillonnage.
- ⚙️ Modalités de prélèvements.
- ⚙️ Méthode analytique.
- ⚙️ Résultats et interprétation.

PUBLIC

Responsables techniques et responsables qualité (personnes en charge du processus d'accréditation) des organismes accrédités pour l'établissement de la stratégie d'échantillonnage, la réalisation des prélèvements et l'analyse d'amiante sur les lieux de travail.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper CJ0701

Évaluer et prévenir les risques pour la reproduction

3 jours

Paris
du 02/12/2024 au 05/12/2024924 € nets
(exonération de TVA)Code
BB1540

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Informer les salariés et prendre les mesures nécessaires pour les soustraire à certains risques pour la reproduction.
- ✓ Conseiller les employeurs en ce qui concerne les facteurs professionnels et les expositions aux risques pour la reproduction en entreprise.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Repérer et évaluer les risques liés pour la reproduction au poste de travail.
- ✓ Participer à la mise en œuvre des moyens de prévention en tenant compte de toutes les spécificités liées à ce risque en entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Facteurs professionnels et expositions aux risques (agents chimiques dont les perturbateurs endocriniens, travail de nuit, charge physique, stress, bruit, agents biologiques, rayonnements ionisants, champs électromagnétiques...).
- ⚙️ Effets sur la santé :
 - effets sur la fertilité,
 - effets sur le développement lors d'exposition durant la grossesse,
 - effets sur l'allaitement.
- ⚙️ Démarche de prévention.
- ⚙️ Réglementation.

PUBLIC

Médecins du travail.

Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **BB1540**

Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques

3 jours

Paris
du du 10/09/2024 au 12/09/2024924 € nets
(exonération de TVA)Code
BB0531

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Accompagner les entreprises et salariés dans une démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Conseiller l'entreprise (employeur et salariés) dans la mise en place d'une démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.
- ✓ Contribuer à la démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques en entreprise : prise en charge individuelle des salariés, démarche d'évaluation, préconisations de mesures de prévention à l'entreprise et prévention de la désinsertion professionnelle.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités sur les champs électromagnétiques.
- ⚙️ Effets avérés sur la santé des différents types de champs électromagnétiques.
- ⚙️ Sources d'exposition aux champs électromagnétiques en milieu professionnel.
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Démarche de prévention du risque en entreprise.
- ⚙️ Cas particulier des femmes enceintes et des salariés porteurs de dispositifs médicaux implantés.

PUBLIC

Médecins du travail, médecins collaborateurs.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper BB0531

Médecin du travail et radioprotection

14 heures

En distanciel
du 06/11/2024 au 07/11/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
BB1331

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Assurer le suivi de travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Maîtriser les connaissances de base sur les rayonnements ionisants et leurs effets sur la santé.
- ✓ Appliquer la réglementation pour prévenir les risques professionnels liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.
- ✓ Analyser les résultats de l'évaluation des risques et proposer des moyens de prévention adaptés.
- ✓ Mettre en œuvre le suivi en santé au travail et la surveillance dosimétrique individuelle.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Fondamentaux et effets sur la santé des rayonnements ionisants.
- ⚙️ Réglementation liée aux rayonnements ionisants artificiels et naturels.
- ⚙️ Évaluation individuelle de l'exposition aux rayonnements ionisants et exploitation des résultats.
- ⚙️ Modes d'exposition et choix des équipements de protection adaptés.
- ⚙️ Suivi de l'état de santé des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.
- ⚙️ Outil Siseri et bilan des expositions professionnelles.
- ⚙️ Événements significatifs pour la radioprotection : critères, conduite à tenir.

PUBLIC

Médecins du travail assurant le suivi de travailleurs exposés aux rayonnements ionisants dans les secteurs d'activité hors installation nucléaire de base.

➕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **BB1331**

Évaluer et prévenir les nuisances sonores en milieu industriel

28 heures**Mixte distanciel et présentiel
à Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 95)**942 € nets**
(exonération de TVA)Code
J@0508

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Préconiser les solutions de prévention (collectives et individuelles) des nuisances sonores en milieu industriel.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer les connaissances de base permettant d'évaluer les risques encourus par les salariés exposés au bruit.
- ✓ Conseiller sur le choix des moyens de prévention adaptés.
- ✓ Participer à leur mise en œuvre et au suivi de leur utilisation.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Notions essentielles en acoustique : généralités, définitions, grandeurs physiques et unités.
- ⚙️ Effets sur la santé : éléments d'anatomie et de physiopathologie, effets du bruit.
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Démarche de prévention : méthodologie d'évaluation du risque en entreprise (principes, approches et stratégies).
- ⚙️ Mesures de prévention : protection collective, protection individuelle.

PUBLIC

Acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels), fonctionnels « sécurité et santé au travail », ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et méthodes, ingénieurs conseils et contrôleurs de sécurité des services de prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **J@0508**

Évaluer et améliorer l'environnement sonore dans les open space

24 heures**Mixte distanciel et présentiel
à Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 95)**805 € nets**
(exonération de TVA)Code
J@0540

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Améliorer l'environnement sonore dans les open space.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les spécificités des open space.
- ✓ Évaluer la gêne auditive dans les open space.
- ✓ Proposer des solutions d'amélioration de l'environnement sonore.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Spécificités des open space : définition, contexte réglementaire, règles générales d'acoustique.
- ⚙️ Méthodologie d'évaluation de la gêne auditive en open space : analyse de l'activité, qualifier un local open space.
- ⚙️ Mesures d'amélioration.

PUBLIC

Acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels), fonctionnels « sécurité et santé au travail », ingénieurs conseils et contrôleurs de sécurité des services de prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **J@0540**

Évaluer et prévenir les risques liés aux champs électromagnétiques

3 jours**Vandœuvre-lès-Nancy
du 21/10/2024 au 24/10/2024****924 € nets**
(exonération de TVA)Code
JJ0530

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Contribuer à la mise en place d'une démarche d'évaluation des risques liés aux champs électromagnétiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Actualiser ses connaissances sur les champs électromagnétiques.
- ✓ Identifier les situations d'exposition aux champs électromagnétiques en milieu professionnel.
- ✓ Évaluer les risques pour les travailleurs exposés.
- ✓ Proposer des mesures de prévention pour accompagner leur mise en œuvre en entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités sur les champs électromagnétiques.
- ⚙️ Effets et risques pour l'homme.
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Démarche de prévention.

PUBLIC

Acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels), fonctionnels « sécurité et santé au travail ».

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **JJ0530**

Évaluer et améliorer l'éclairage des lieux de travail

3 jours**Vandœuvre-lès-Nancy
du 18/11/2024 au 21/11/2024****924 € nets**
(exonération de TVA)Code
JJ0531

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Contribuer à l'amélioration de l'ambiance lumineuse des lieux de travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer les connaissances socles de l'ambiance lumineuse.
- ✓ Évaluer l'ambiance lumineuse au poste de travail.
- ✓ Proposer des mesures d'amélioration.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Lumière et éclairage : données physiques, grandeurs et unités.
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Méthodologie d'évaluation de l'ambiance lumineuse au poste de travail.
- ⚙️ Sources de lumière et luminaires.
- ⚙️ Les mesures d'amélioration de l'ambiance lumineuse : préconisations et retours d'expérience.

PUBLIC

Acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels), fonctionnels « sécurité et santé au travail ».

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **JJ0531**

Prévenir les risques dus aux rayonnements optiques artificiels sur les lieux de travail

2,5 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 04/11/2024 au 06/11/2024770 € nets
(exonération de TVA)Code
CA0570

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Détecter les situations professionnelles entraînant des expositions à des rayonnements optiques artificiels et participer à la démarche de prévention des risques associés.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les situations professionnelles d'exposition.
- ✓ Dérouler une démarche de prévention des risques liés à l'exposition aux ROA.
- ✓ Proposer des mesures de prévention adaptées.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ La caractérisation des rayonnements optiques artificiels et leurs effets physiologiques sur l'organisme.
- ⚙️ Les activités et situations professionnelles concernées.
- ⚙️ La réglementation – les valeurs limites d'exposition professionnelle.
- ⚙️ L'évaluation des risques *a priori* ou sans mesure à l'aide de CatRayon.
- ⚙️ L'évaluation des risques à partir du retour d'expériences des mesurages des centres de mesures physiques des Carsat.
- ⚙️ Les solutions de prévention et de protection.
- ⚙️ Le cas particulier des rayonnements optiques artificiels cohérents (les lasers).

PUBLIC

Ingénieurs, techniciens, fonctionnels « sécurité et hygiène industrielle », hygiénistes industriels, agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper CA0570

Évaluer et prévenir les risques liés aux vibrations

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 17/06/2024 au 21/06/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
JJ0505

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Conseiller les entreprises sur les mesures de prévention des risques liés aux vibrations.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Citer les problématiques de vibrations et de contraintes (postures, efforts) rencontrées par les conducteurs d'engins mobiles et opérateurs de machines portatives ou guidées manuellement.
- ✓ Décrire les approches et la méthodologie d'évaluation des vibrations au poste de travail utilisables pour une démarche de prévention des risques en entreprise.
- ✓ Proposer des solutions de prévention.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités : grandeurs, unités et sources d'exposition en milieu professionnel.
- ⚙️ Effets sur la santé : physiopathologie de la colonne lombaire et du membre supérieur (lombalgie, syndrome de Raynaud).
- ⚙️ Contexte réglementaire.
- ⚙️ Démarche de prévention : méthodologie d'évaluation du risque.
- ⚙️ Préconisations en prévention des vibrations aux postes de conduite des engins mobiles.
- ⚙️ Préconisations en prévention des vibrations transmises au système main-bras.

PUBLIC

Acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels), fonctionnels « sécurité et santé au travail ».

➕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JJ0505

Prévenir les risques liés à l'exposition au radon

2 jours

Limoges
du 18/06/2024 au 20/06/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
JA1510

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Prévenir les risques professionnels liés à l'exposition au radon.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décrire les effets sur la santé de l'exposition au radon et la réglementation.
- ✓ Évaluer le risque et identifier les salariés à risque d'exposition.
- ✓ Présenter les outils et techniques de mesurage.
- ✓ Développer ou accompagner une démarche de prévention adaptée en entreprise.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Bases en rayonnements ionisants (types d'émissions, unités de mesures spécifiques...).
- ⚙️ Effets sur la santé.
- ⚙️ Réglementation.
- ⚙️ Évaluation du risque.
- ⚙️ Matériel et méthode de mesurage.
- ⚙️ Moyens de prévention.

PUBLIC

Référents radon des services prévention, agents des services prévention des Carsat, Cramif, CGSS, les salariés désignés compétents sur le radon, préventeurs des services de prévention et de santé au travail (intervenant en prévention des risques professionnels, médecins du travail...), préventeurs institutionnels (DREETS, MSA...), préventeurs d'entreprise concernés par le radon.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA1510

Évaluer et prévenir les risques liés aux ambiances thermiques

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 25/03/2024 au 29/03/20241 232 € nets
(exonération de TVA)

NOUVEAU

Code
JA0501

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des risques liés aux ambiances thermiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Évaluer les risques liés aux ambiances thermiques.
- ✓ Identifier les techniques de mesurage des différents paramètres et d'analyse des situations de travail exposantes.
- ✓ Identifier des mesures de prévention adaptées.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Mécanismes de transfert et effets sur l'homme et sa santé.
- ⚙️ Métrologie pour caractériser les ambiances thermiques.
- ⚙️ Analyse des situations de travail exposantes.
- ⚙️ Mesures de prévention et équipements de protection disponibles.
- ⚙️ Démarches d'intervention en entreprise.

PUBLIC

Intervenants en prévention des risques professionnels, acteurs des services de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels) et fonctionnels « sécurité et santé au travail » en entreprise. Ingénieurs conseils et contrôleurs de sécurité des services de prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

➕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA0501

Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

4 jours

Paris
du 04/11/2024 au 08/11/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
BI2131

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Accompagner en pluridisciplinarité les établissements dans leur démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Situer la problématique TMS et les différents niveaux d'action possibles d'un service de prévention et de santé au travail (SPST) dans la prévention de ce risque.
- ✓ Repérer les conditions de réussite, points de vigilance du « bien travailler ensemble » en SPST.
- ✓ Partager au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SPST une analyse de la problématique dans l'établissement.
- ✓ Élaborer une stratégie d'intervention au regard du contexte de l'entreprise et proposer collectivement un accompagnement en prévention des TMS.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Apport de connaissances : enjeux et réalité des TMS ; étiologie et caractéristiques des principales pathologies ; effets et conséquences des TMS sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise ; facteurs de risques et déterminants à l'origine de la survenue des TMS (approche multifactorielle).
- ⚙️ Différentes modalités d'action d'un SPST dans le modèle de prévention des TMS.
- ⚙️ Conditions de mise en œuvre de la pluridisciplinarité.
- ⚙️ Recueil des informations utiles à la compréhension du contexte de l'entreprise.
- ⚙️ Points structurants d'une démarche de prévention des TMS : principes, conditions de réussite, étapes, méthodes et outils mobilisables.
- ⚙️ Élaboration d'un plan d'actions individuel : construction d'une stratégie d'action adaptée.

PUBLIC

Professionnels des services de prévention et de santé au travail (SPST) (médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), infirmiers du travail...) sollicités dans des actions de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) en entreprise. Dans l'optique de dynamique d'actions en pluridisciplinarité, les demandes formulées pour des inscriptions de binômes de participants issus d'un même SPST (par exemple : médecin du travail / IPRP, ou médecin du travail / infirmier du travail) seront les bienvenues.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper BI2131

Participer à la prévention des risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel

2 jours

Paris
du 02/04/2024 au 03/04/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
BI1132

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Proposer une démarche de prévention collective des risques professionnels intégrant les pratiques addictives et situer son action.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer les connaissances de base sur les différents types de pratiques addictives et leurs effets.
- ✓ Conseiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention collective des risques professionnels intégrant les pratiques addictives.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités sur les pratiques addictives : données épidémiologiques ; présentation des substances psychoactives ; effets et dommages sur la santé des substances psychoactives ; description des pratiques addictives et critères de gravité ; bases de la prise en charge.
- ⚙️ Modèle de compréhension des pratiques addictives.
- ⚙️ Origine et impact des pratiques addictives en milieu professionnel.
- ⚙️ Démarche de prévention collective pluridisciplinaire et pérenne.
- ⚙️ Rôle du service de prévention et de santé au travail. Contexte réglementaire.

PUBLIC

Professionnels de santé des services de prévention et de santé au travail (SPST) : médecins du travail, infirmiers du travail et psychologues du travail.

Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **BI1132**

Maîtriser la technique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel

2 jours

Paris
du 15/10/2024 au 16/10/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
BI1131

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Positionner et mettre en œuvre le repérage précoce et d'intervention brève (RPIB) dans la démarche et les outils de prévention des pratiques addictives du service de prévention et de santé au travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer le repérage précoce et d'intervention brève à sa pratique professionnelle.
- ✓ Situer le RPIB dans le rôle du service de prévention et de santé au travail vis-à-vis de la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Les pratiques addictives en milieu professionnel : approche et principes de la démarche de prévention collective.
- ⚙️ Les enjeux du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) :
 - élaboration et mise en place du repérage précoce (les questionnaires utilisés, tels que Face, Audit...),
 - intervention brève (principes et réalisation),
 - bases de l'entretien motivationnel (principes et intérêts).
- ⚙️ Mise en situation pratique des techniques de repérage et d'intervention brève.

PUBLIC

Professionnels de santé au travail : médecins du travail, infirmiers du travail.

⊕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper BI1131

Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel

2 jours

Formation en distanciel
du 12/03/2024 au 13/03/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
RU1101

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Proposer une démarche de prévention des risques professionnels intégrant les pratiques addictives.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des pratiques addictives et leurs effets en milieu professionnel.
- ✓ Construire une démarche de prévention collective des risques professionnels liés aux pratiques addictives.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Généralités sur les pratiques addictives en milieu professionnel.
- ⚙️ Démarche de prévention collective : rôles et missions des acteurs internes à l'entreprise (instances représentatives du personnel, service de prévention et de santé au travail) ; ressources externes ; actions de prévention ; gestion des situations d'urgence.
- ⚙️ Contexte réglementaire.

PUBLIC

Préventeurs en entreprise, responsables de ressources humaines, membres d'une instance représentative du personnel (commission santé, sécurité et conditions de travail, représentants de proximité et délégués du personnel).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

⊕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **RU1101**

Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS)

3 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 11/03/2024 au 14/03/2024924 € nets
(exonération de TVA)Code
N12002

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Participer aux choix méthodologiques d'outils, en fonction de son rôle dans la prévention des risques professionnels pour intégrer la prévention des risques psychosociaux (RPS) à la prévention des autres risques professionnels.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Décrire les causes, effets, conséquences des RPS sur la santé.
- ✓ Identifier le cadre réglementaire de la prévention des RPS.
- ✓ Préciser les démarches et outils de la prévention des RPS.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Causes, effets, atteintes à la santé induits par les RPS.
- ⚙️ Cadre réglementaire et jurisprudentiel (Code du travail et Code de la sécurité sociale) de la prévention des RPS en cas de projet, de réalisation du DUER (document unique d'évaluation des risques), d'alerte ou d'AT/MP/MCP (accident du travail, maladie professionnelle, maladie à caractère professionnel).
- ⚙️ Organisation du travail de prévention des RPS en cas de projet, de réalisation du DUER, d'alerte ou d'atteinte à la santé ou d'AT/MP.
- ⚙️ Outils en cas de projet, de réalisation du DUER, d'alerte ou d'atteinte à la santé ou d'AT/MP.

PUBLIC

Médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), personnels infirmiers, membres d'une instance représentative du personnel (commission santé, sécurité et conditions de travail, représentants de proximité et délégués du personnel...), préventeurs d'entreprise, responsables des ressources humaines appelés à participer réellement à une action de prévention des risques psychosociaux, ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper N12002

Acquérir les connaissances de base et mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité

7 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 95)2 155 € nets
(exonération de TVA)Code
JA1733

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Participer à une démarche de prévention des RPS et mettre en œuvre les outils et démarches adaptés.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les connaissances réglementaires et méthodologiques pour la prévention des RPS.
- ✓ Définir une démarche permettant de choisir l'action de prévention adaptée aux conditions de l'entreprise et/ou de la structure, au rôle des stagiaires, aux risques psychosociaux identifiés ainsi que les méthodes et outils adaptés.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Définition, causes et effets des risques psychosociaux.
- ⚙️ Aspects réglementaires et jurisprudentiels de la prévention des risques psychosociaux.
- ⚙️ Démarches et outils lors d'une évaluation *a priori*, d'un traitement d'une alerte, d'une analyse d'accident du travail (AT), maladie professionnelle (MP) ou maladie à caractère professionnel (MCP).
- ⚙️ Conditions de l'action et rôle des différents acteurs concernant la démarche de prévention des RPS en cas d'évaluation *a priori*, de traitement d'une alerte, et d'analyse d'AT/MP ou maladie à caractère professionnel.

PUBLIC

Médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels, personnels infirmiers, membres d'une instance représentative du personnel (commission santé sécurité et conditions de travail, représentants de proximité et délégués du personnel...), préventeurs d'entreprise, ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS, appelés à participer réellement à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS).

⊕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA1733

Mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité

5 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 95)**1 540 € nets**
(exonération de TVA)Code
JA1734

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre les démarches de prévention des risques psychosociaux (RPS) correspondant à son rôle.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Définir une démarche permettant de choisir l'action de prévention adaptée aux conditions de l'entreprise et/ou de la structure, au rôle des stagiaires, aux risques psychosociaux identifiés ainsi que les méthodes et outils adaptés.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Démarches et outils lors d'une évaluation *a priori*, du traitement d'une alerte, d'une analyse d'accident du travail (AT), maladie professionnelle (MP) ou maladie à caractère professionnel (MCP).
- ⚙️ Conditions de l'action et rôle des différents acteurs concernant la démarche de prévention des RPS en cas d'évaluation *a priori*, de traitement d'une alerte et d'analyse d'AT/MP ou maladie à caractère professionnel.

PUBLIC

Médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels, personnels infirmiers, membres d'une instance représentative du personnel (commission santé sécurité et conditions de travail, représentants de proximité et délégués du personnel...), préventeurs d'entreprise, ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS, amenés à participer réellement à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **JA1734**

Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit

4 jours

Paris
du 08/04/2024 au 11/04/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
JA1230

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Conseiller les acteurs de l'entreprise sur la prévention des risques dus au travail de nuit.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier le concept d'« homme rythmique ».
- ✓ Décrire les effets du travail posté de nuit, les avantages et les inconvénients des différents types de rotation : 3 x 8, 4 x 8, 5 x 8, 2 x 12, nuits fixes.
- ✓ Distinguer les modes d'action en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Système circadien : les synchroniseurs, les mécanismes de l'entraînement, l'horloge principale et les horloges périphériques, les rythmes biologiques.
- ⚙️ Perturbation du système circadien par le travail posté et de nuit.
- ⚙️ En quoi l'organisation du travail peut-elle influencer ce système ?
- ⚙️ Conséquences et effets sur la santé, la vie familiale et sociale, et sur l'entreprise.
- ⚙️ Démarche de prévention primaire et secondaire de ces risques en entreprise.
- ⚙️ Cadre juridique.

PUBLIC

Médecins du travail, infirmiers, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), ingénieurs et contrôleurs des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS.

➕ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA1230

Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radioactifs rencontrés en laboratoire de recherche en biologie

3,5 jours

Paris
du 01/10/2024 au 04/10/20241 078 € nets
(exonération de TVA)Code
JJ2431

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques dans le secteur des laboratoires de recherche en biologie.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Repérer les situations de travail à risque.
- ✓ Évaluer les risques liés aux agents biologiques, chimiques et radioactifs.
- ✓ Préconiser des mesures de prévention des risques biologiques, chimiques et radiologiques.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Contexte des laboratoires de recherche en biologie.
- ⚙️ Démarche d'évaluation des risques biologiques, chimiques et radiologiques.
- ⚙️ Mesures de prévention collectives et individuelles pour prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques.

PUBLIC

Acteurs de service de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels – IPRP) et préventeurs d'entreprise.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JJ2431

Évaluer et prévenir les risques lors d'une intervention en espace confiné ou clos

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
du 02/12/2024 au 06/12/20241 232 € nets
(exonération de TVA)Code
JA2032

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Évaluer et prévenir les risques professionnels lors d'une intervention en espace confiné ou espace clos pour accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Mettre en œuvre une démarche de prévention adaptée aux espaces confinés ou aux espaces clos.
- ✓ Identifier et analyser les risques liés à ces espaces.
- ✓ Maîtriser et mettre en œuvre les mesures essentielles de prévention/protection des risques professionnels pour intervenir dans ces espaces.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Identification d'un espace confiné ou clos et réglementation en vigueur.
- ⚙️ Identification des différents risques professionnels.
- ⚙️ Démarche de prévention : identifier les risques et mettre en œuvre des moyens de prévention et de protection.
- ⚙️ Principales mesures de prévention : procédures préalables (permis de pénétrer...), détection d'atmosphère, ventilation.

PUBLIC

Intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), préventeurs d'entreprise, agents des services prévention des Carsat, Cramif et CGSS.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper JA2032



Formations 2024

Formations de formateurs

L'INRS propose des formations de formateurs et de formateurs de formateurs sur des thèmes de santé et de sécurité au travail pour lesquels existent des besoins importants de formation démultipliée. La branche Accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) de la Sécurité sociale confie à des organismes de formation ou à des entreprises la mise en œuvre de certaines actions de formation, sous condition d'habilitation en conformité avec les cahiers des charges et documents de référence.

Toute entreprise peut faire appel, dans sa région, à un organisme assurant des formations conformes aux standards de la branche AT/MP.



L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Les formations des acteurs Prap 2S et des acteurs prévention secours de l'aide et du soin à domicile (APS-ASD) ont évolué pour intégrer un nouveau domaine de compétences consacré à l'« accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi » (ALM), en remplacement des techniques de manutention de personnes. Ces évolutions sont intégrées dans les nouveaux référentiels publiés en début de l'année 2021.

Devenir formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST)

8 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 96)**2 463 € nets**
(exonération de TVA)Code
N02600

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs SST.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Se situer en tant qu'acteur du développement et de la promotion du dispositif SST.
- ✓ Concevoir une action de formation de formateurs SST.
- ✓ Animer une action de formation de formateurs SST.
- ✓ Évaluer une action de formation de formateurs SST.
- ✓ Animer et accompagner un réseau de formateurs SST.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Appropriation et maîtrise du document de référence et des référentiels (d'activité, de compétences, de certification).
- ⚙️ Maîtrise des outils et ressources du réseau Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS.
- ⚙️ Principe de construction d'une proposition d'action de formation adaptée et inscrite dans une démarche de prévention d'entreprise.
- ⚙️ Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation des formateurs SST et à leur évaluation.
- ⚙️ Animation d'un réseau de formateurs SST.

PUBLIC

Formateurs SST de grandes entreprises ou d'organismes de formation.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper N02600

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST)

3 jours**Vandœuvre-lès-Nancy ou Paris**
(voir dates de cette formation p. 97)**924 € nets**
(exonération de TVA)Code
N02801

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs SST.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Prendre en compte les évolutions du dispositif SST (nouveaux documents, évolution des gestes, nouvelles pratiques d'animation...) dans le cadre de ses actions de formation.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Évolution des enjeux et modifications apportées au dispositif (administratives, techniques, pédagogiques) et impact sur les pratiques en matière de formation au sauvetage secourisme du travail.
- ⚙️ Rappel et mise en application du contenu du document de référence utilisé lors de la formation des formateurs SST.
- ⚙️ Évolution des pratiques et actualités.
- ⚙️ Échanges de pratiques et retours d'expériences liés à la formation de formateurs en sauvetage secourisme du travail.

PUBLIC

Formateurs de formateurs SST.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N02801**

Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)

12 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 98)**3 695 € nets**
(exonération de TVA)Code
N06610

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs Prap IBC et de dirigeants dans le cadre d'un projet Prap.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Proposer et conduire un projet de formation de formateurs Prap au sein d'une entreprise.
- ✓ Concevoir, animer et évaluer une formation de formateurs Prap IBC et de dirigeants.
- ✓ Animer et accompagner un réseau de formateurs Prap IBC.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux en matière de prévention et argumentaire pour développer les formations Prap.
- ⚙️ Élaboration et conduite d'un projet de formation-action Prap.
- ⚙️ Méthodes et outils d'analyse de situations de travail et de détection des risques.
- ⚙️ Principes de construction d'une proposition d'action de formation adaptée et inscrite dans une démarche de prévention d'entreprise.
- ⚙️ Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation des formateurs Prap et des dirigeants et à leur évaluation.
- ⚙️ Animation d'un réseau de formateurs Prap.

PUBLIC

Formateurs Prap d'organismes de formation et de grandes entreprises.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N06610**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)

3 jours**Paris**
du **22/05/2024** au **24/05/2024****924 € nets**
(exonération de TVA)Code
N05802

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs Prap IBC.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Prendre en compte l'évolution du dispositif Prap dans le cadre de ses actions de formation.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Actualités et évolution du dispositif de formation Prap.
- ⚙️ Formation-action Prap et démarche de prévention de l'entreprise.
- ⚙️ Retours d'expérience et échanges de pratiques technico-pédagogiques.

PUBLIC

Formateurs de formateurs Prap des secteurs IBC.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N05802**

Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (2S)

14 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 97)

4310 € nets
(exonération de TVA)



Code
N05804

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs Prap 2S et de dirigeants dans le cadre d'un projet Prap.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Proposer et conduire un projet de formation de formateurs Prap au sein d'un établissement.
- ✓ Concevoir, animer et évaluer une formation de formateurs Prap 2S et de dirigeants.
- ✓ Animer et accompagner un réseau de formateurs Prap 2S.

PUBLIC

Formateurs Prap 2S d'organismes de formation et de grands établissements.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux en matière de prévention et argumentaire pour développer les formations Prap.
- ⚙️ Élaboration et conduite d'un projet de formation-action Prap.
- ⚙️ Méthodes et outils d'analyse de situations de travail et de détection des risques.
- ⚙️ Principes de construction d'une proposition d'action de formation adaptée et inscrite dans une démarche de prévention d'établissement.
- ⚙️ Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation des formateurs Prap et des dirigeants et à leur évaluation.
- ⚙️ Animation d'un réseau de formateurs Prap.
- ⚙️ Enjeux de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).
- ⚙️ Pédagogie appliquée à la démarche ALM, intégrant :
 - les déplacements naturels,
 - l'évaluation de l'environnement, des capacités et des risques en fonction du déplacement à réaliser,
 - les modalités d'assistance,
 - les aides techniques adaptées.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N05804**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (2S)

4 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 97)

1 232 € nets
(exonération de TVA)



Code
N05803

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre des formations de formateurs Prap 2S.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Prendre en compte l'évolution du dispositif Prap dans le cadre de ses actions de formation.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Actualités et évolutions du dispositif de formation Prap.
- ⚙️ Formation-action Prap et démarche de prévention de l'établissement.
- ⚙️ Retours d'expérience et échanges de pratiques technico-pédagogiques.
- ⚙️ Spécificités liées à l'ALM (accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi).

PUBLIC

Formateurs de formateurs Prap du secteur 2S.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper N05803

Devenir formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

9 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 98)**2771 € nets**
(exonération de TVA)Code
N08600

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Former les formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (formateurs d'APS-ASD) et les évaluer en vue de leur certification.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Concevoir et animer une formation de formateurs d'APS-ASD, intégrant l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- ✓ Évaluer les formateurs APS-ASD en vue de leur certification.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Référentiels de formation et de certification pour la mise en œuvre des formations de formateurs APS ASD (document de référence ASD).
- ⚙️ Enjeux et mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre (ALM).
- ⚙️ Méthode et outils pour l'analyse de situations de travail et pour la démarche ALM.
- ⚙️ Conception de la formation de formateurs.
- ⚙️ Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation de formateurs.
- ⚙️ Intégration des formations ASD dans la démarche de prévention d'une structure d'aide et soin à domicile.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation et d'établissements du secteur de l'aide et soin à domicile (ASD).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N08600**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

4 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 98)**1 232 € nets**
(exonération de TVA)Code
N08800

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Former les formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et soin à domicile (formateurs d'APS-ASD) et les évaluer en vue de leur certification.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs APS-ASD.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Référentiels de formation et de certification pour la mise en œuvre des formations de formateurs APS-ASD (document de référence ASD).
- ⚙️ Enjeux et mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).
- ⚙️ Méthode et outils pour l'analyse de situations de travail et pour la démarche ALM.
- ⚙️ Conception de la formation de formateurs.
- ⚙️ Pédagogie et conduite des apprentissages relatifs à la formation de formateurs.
- ⚙️ Intégration des formations ASD dans la démarche de prévention d'une structure d'aide et soin à domicile.

PUBLIC

Formateurs de formateurs APS d'organismes de formation et d'établissements du secteur de l'aide et soin à domicile (ASD).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N08800**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprises du transport routier et logistique (TRL)

3 jours**Paris**
du **27/05/2024** au **29/05/2024****924 € nets**
(exonération de TVA)**Code**
N18302

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ **Accompagner une entreprise TRL dans sa démarche de prévention des risques professionnels et la concrétisation d'un projet de prévention répondant à une priorité d'action (potentiellement TMS Pros si l'entreprise est concernée).**
- ✓ **Mettre en œuvre le parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et l'animateur prévention.**
- ✓ **Évaluer l'animateur prévention en vue de sa certification d'AP TRL.**

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants du secteur du transport routier et logistique (TRL).

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation et formateurs internes d'entreprises du transport routier et logistique (TRL).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux d'une entreprise du secteur TRL, objectifs et priorités d'actions.
- ⚙️ Démarche globale de prévention des risques professionnels, contextualisée, liée aux enjeux et objectifs de l'entreprise, mobilisatrice et pérenne, prenant en compte les conditions de réussite (formalisation par lettre d'engagement).
- ⚙️ Compréhension des TMS pour mieux les combattre.
- ⚙️ Conception, cadrage et mise en œuvre de tout projet de prévention (formalisation par note de cadrage).
- ⚙️ Méthode et outils dans les différentes étapes d'un projet.
- ⚙️ Situations de travail : de l'observation et l'analyse jusqu'à la définition de mesures de prévention.
- ⚙️ Intégration des exigences de TMS Pros dans la conception et le cadrage d'un projet de prévention des TMS dans le cas d'une entreprise concernée par le programme national.
- ⚙️ Mise en œuvre du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'animateur prévention conformément aux documents de référence TRL.
- ⚙️ Convaincre pour déployer.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper N18302

Former à l'évaluation des risques professionnels et à la mission de salarié désigné compétent

6,5 jours**Dates et lieux communiqués sur le site internet de l'INRS****2001 € nets**
(exonération de TVA)**Code N13302**

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Devenir formateur à l'évaluation des risques professionnels et à la mission de salarié désigné compétent.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Concevoir, animer et évaluer l'action de formation « Évaluer les risques professionnels » selon les référentiels nationaux.
- ✓ Concevoir, animer et évaluer l'action de formation « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail » selon les référentiels nationaux.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Bonnes pratiques de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS portant sur la démarche prévention, et conditions nécessaires à sa réussite.
- ⚙️ Appropriation du contenu du référentiel national de compétences de la formation « Évaluer les risques professionnels ».
- ⚙️ Appropriation du contenu du référentiel national de compétences de la formation « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail ».
- ⚙️ Conception et animation de séquentiels conformes aux référentiels nationaux.

Le stage n'aborde pas les éléments déclarés comme acquis lors des prérequis.

PUBLIC

Formateurs souhaitant obtenir la certification pour dispenser les formations « Évaluer les risques professionnels » (EvRP) et « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail » (SDC), selon les référentiels nationaux de compétences de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N13302**

Épreuve certificative pour les formateurs des dispositifs échafaudages R 408 et/ou R 457

1 jour**Présentiel ou distanciel, dates de session communiquées sur le site internet de l'INRS****376 € nets**
(exonération de TVA)Code
FF1540

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Obtenir la certification de formateur des dispositifs échafaudage de pied R 408 et/ou échafaudage roulant R 457.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sans objet

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Éléments techniques relatifs aux bonnes pratiques de prévention définies dans les recommandations R 408 et R 457.
- ⚙️ Documents de référence : référentiels de compétences, référentiels d'évaluation.
- ⚙️ Construction et animation de séquences de formation et d'épreuves d'évaluation.

PUBLIC

Formateur souhaitant dispenser les formations échafaudages R 408 et/ou R 457 selon les référentiels nationaux de compétences de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **FF1540**

Devenir formateur en prévention des risques chimiques

5 jours**Paris**
(voir dates de cette formation p. 94)**1 540 € nets**
(exonération de TVA)Code
FF1530

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Devenir formateur en prévention des risques chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Construire des séquences de formation sur la prévention des risques chimiques à destination de chefs d'entreprise (TPE/PME) et de référents risque chimique, selon le référentiel proposé par l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels.
- ✓ Animer des séquences de formation sur la prévention des risques chimiques.
- ✓ Faire passer une épreuve de certification à des candidats.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Présentation du référentiel.
- ⚙️ Rappel des fondamentaux relatifs à la prévention du risque chimique.
- ⚙️ Construction de séquences de formation à destination des différents publics (chefs d'entreprise de TPE/PME et référents risque chimique).
- ⚙️ Exploitation des outils et données bibliographiques de l'INRS.
- ⚙️ Modalités d'évaluation des séquences de formation.
- ⚙️ Épreuves de certification.

PUBLIC

Tout formateur spécialisé en prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux, dont les agents cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

+ Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **FF1530**

Épreuves certificatives pour devenir formateur en prévention des risques chimiques

**7 heures
sur 2 jours**

Paris
(voir dates de cette formation p. 94)

376 € nets
(exonération de TVA)

Code
FF1532

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Obtenir la certification de formateur en prévention des risques chimiques.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Sans objet

⚙️ CONTENU

Trois épreuves certificatives permettent de reconnaître la compétence des formateurs à déployer les formations à la prévention des risques chimiques des employeurs et des référents d'entreprises selon le référentiel de compétences du dispositif :

- épreuve n° 1 : conception du déroulé pédagogique de la formation du référent risque chimique (2J + 1J) à déployer,
- épreuve n° 2 : questionnaire technico-réglementaire sur la prévention des risques chimiques,
- épreuve n° 3 : animation d'une séquence du déroulé pédagogique choisie par le candidat.

Après vérification des prérequis :

- le candidat fournira préalablement à la journée de certification (trois semaines avant), son déroulé pédagogique de la formation du référent risque chimique (2J + 1J) à déployer (épreuve n° 1),
- il choisira dans son déroulé une séquence à animer et se présentera à la journée de certification pour passer les épreuves n° 2 et n° 3.

Le référentiel de certification sera communiqué aux candidats souhaitant obtenir la certification dès la formalisation de leur inscription avec un bulletin d'inscription.

PUBLIC

Tout formateur spécialisé et déployant des formations à la prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux, dont les agents cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **FF1532**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur certifié à la prévention des risques liés à l'amiante

3 jours**En présentiel ou distanciel**
(voir dates de cette formation p. 96)**924 € nets**
(exonération de TVA)Code
N@7501

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Actualiser les compétences des formateurs certifiés en prévention des risques liés à l'amiante acquises lors des stages N@7301 et N07300.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Intégrer les évolutions techniques et réglementaires à sa pratique pédagogique.
- ✓ Analyser sa pratique de formateur.
- ✓ Établir son plan d'action à trois ans.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Retours d'expériences entre formateurs certifiés et échanges sur les pratiques pédagogiques.
- ⚙️ Évolution des différents textes réglementaires et des référentiels pédagogiques sous-section 3 et sous-section 4.
- ⚙️ Perspectives d'évolutions techniques et technologiques.
- ⚙️ Élaboration d'un plan d'action individuel après réalisation de mises en situations professionnelles.

PUBLIC

Stage exclusivement réservé aux formateurs certifiés en activité dispensant les formations à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 3 et/ou en sous-section 4, selon l'arrêté du 23 février 2012 et les référentiels nationaux.

Pour vous inscrire, vous aurez à transmettre impérativement : un bulletin d'inscription pour la session souhaitée et les justificatifs permettant de justifier de l'acquisition des prérequis.

Aucune préinscription ne sera réalisée.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.

 Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N@7501**

Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3

10 jours**Paris**
(voir dates de cette formation p. 98)**3 622 € nets** (exonération de TVA)Code
N07300

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Devenir formateur certifié « Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3 ».

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre des activités relevant de la sous-section 3 :

- ✓ structurer une démarche globale de prévention des risques liés à l'amiante,
- ✓ concevoir et animer et évaluer des formations conformes à la réglementation en vigueur et au document de référence *Dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3*,
- ✓ transmettre les bonnes pratiques de la démarche prévention aux publics ciblés.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Rôle et missions d'un formateur à la prévention des risques liés à l'amiante.
- ⚙️ Effets des fibres d'amiante sur la santé.
- ⚙️ Dispositions réglementaires en lien avec l'amiante.
- ⚙️ Gestion des déchets amiantés.
- ⚙️ Démarche de prévention des risques liés à l'amiante.
- ⚙️ Métrologie relative aux chantiers d'amiante.
- ⚙️ Aéraulique des chantiers d'amiante.
- ⚙️ Conception et animation de séquentiels conformes à l'arrêté du 23 février 2012 et au document de référence *Dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3*.

Le stage n'aborde pas les éléments déclarés comme acquis lors des prérequis.

PUBLIC

Formateurs souhaitant obtenir la certification pour dispenser la formation à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 3, selon l'arrêté du 23 février 2012.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N07300**

Former à la prévention des risques liés à l'amiante.

Sous-section 3 / Rattrapage

2 jours**Paris**

(voir dates de cette formation p. 98)

314 € nets
(exonération de TVA)Code
N07302

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Non concerné

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Non concerné

⚙️ CONTENU

Épreuves certificatives associées aux domaines de compétences à valider.

PUBLIC

Tout stagiaire ayant participé à la formation N07300 et s'étant vu proposé des rattrapages au regard des résultats obtenus aux épreuves certificatives.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N07302**

Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4

10 jours

Mixte distanciel et présentiel
(voir dates de cette formation p. 96)

3 622 € nets
(exonération de TVA)



Code
N@7301

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Devenir formateur certifié « Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 ».

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre des activités relevant de la sous-section 4 :

- ✓ transmettre les bonnes pratiques de la démarche de prévention de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS aux publics ciblés par le dispositif national,
- ✓ inscrire les formations des différents publics dans une démarche globale de prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4,
- ✓ concevoir, animer et évaluer une action de formation conformes à la réglementation en vigueur et au document de référence du dispositif national.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux du risque amiante et dispositions réglementaires en vigueur.
- ⚙️ Démarche de prévention du risque amiante dans les différentes phases de l'intervention, de l'appel d'offres à la restitution des locaux.
- ⚙️ Points structurants du référentiel national et impact sur les pratiques de formation.
- ⚙️ Conception et animation de séquentiels conformes à la réglementation en vigueur et au référentiel national.

Le stage n'aborde pas les éléments déclarés comme acquis lors des prérequis.

PUBLIC

Formateurs souhaitant obtenir la certification pour dispenser la formation à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4, selon l'arrêté du 23 février 2012 et selon le référentiel national de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N@7301**

Former à la prévention des risques liés à l'amiante

sous-section 4 / Rattrapage

2 jours**Paris**

(voir dates de cette formation p. 98)

314 € nets
(exonération de TVA)Code
N07303

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Non concerné

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Non concerné

⚙️ CONTENU

Épreuves certificatives associées aux domaines de compétences à valider.

PUBLIC

Tout stagiaire ayant participé à la formation N@7301 et s'étant vu proposé des rattrapages au regard des résultats obtenus aux épreuves certificatives.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N07303**

Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 / Épreuves certificatives directes

2 jours**Paris**
(voir dates de cette formation p. 98)**755 € nets**
(exonération de TVA)Code
N07304

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Obtenir la certification de formateur en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Non concerné

⚙️ CONTENU

Épreuves certificatives associées aux domaines de compétences.

Les épreuves sont réparties en deux modules non consécutifs. La participation au module 2 est conditionnée par le succès aux épreuves du module 1 : seuls les candidats ayant reçu un avis favorable au module 1 auront accès au module 2.

PUBLIC

Formateur souhaitant obtenir la certification « Former à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4 »

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N07304**

Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux

6 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 99)**1 847 € nets**
(exonération de TVA)Code
N12302

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Mettre en œuvre une action de formation en initiation à la prévention des RPS selon le document de référence, en tant que formateur certifié.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les RPS comme un risque professionnel.
- ✓ Acquérir des connaissances sur les RPS sur le plan scientifique et juridique.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Définition des RPS : stress, violence interne, violence externe, souffrance éthique, facticité émotionnelle... Causes, effets et atteintes à la santé des RPS.
- ⚙️ Approches juridique et réglementaire.
- ⚙️ Niveaux de prévention et exemples d'actions de prévention des RPS.
- ⚙️ Conditions sociales et techniques de la mise en œuvre de la formation « S'initier à la prévention des risques psychosociaux ».
- ⚙️ Descriptif des principales ressources (acteurs, produits d'information, outils...).
- ⚙️ Accompagnement dans l'élaboration du projet de formation.

PUBLIC

Formateurs amenés à dispenser la formation « S'initier à la prévention des risques psychosociaux », selon le référentiel de l'Assurance maladie - Risques professionnels et de l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N12302**

Devenir formateur de « personne ressource du projet de prévention des TMS » et de « chargé de prévention des TMS »

8 jours**Paris**

(voir dates de cette formation p. 99)

2 463 € nets
(exonération de TVA)Code
N11302

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Animer les formations de personne ressource / chargé de prévention TMS dans le cadre du programme TMS pros piloté par la direction des risques professionnels de la Cnam.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Inscrire la formation de la personne ressource / chargé de prévention dans le cadre du programme TMS pros piloté par la direction des risques professionnels de la Cnam.
- ✓ S'approprier le document de référence du dispositif de formation à la prévention des TMS.
- ✓ Concevoir un déroulé pédagogique et des supports pédagogiques adaptés aux objectifs du dispositif.
- ✓ Animer et évaluer une action de formation de personne ressource / chargé de prévention TMS.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Points structurants du dispositif (administratifs, techniques, pédagogiques) et impact sur les pratiques en matière de formation.
- ⚙️ Document de référence : référentiel d'activité, référentiel de compétences, référentiel d'évaluation.
- ⚙️ Conception d'une action de formation : organisation, élaboration, animation et évaluation de l'action.
- ⚙️ Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif de formation.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation souhaitant se faire habilitier afin de dispenser les formations « Devenir personne ressource TMS de l'établissement » et « Devenir chargé de prévention des TMS de l'établissement » selon le référentiel de compétences établi par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N11302**

Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants des secteurs de l'aide et soin à domicile (ASD) et du sanitaire et médico-social (SMS)

8 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 98)

2 463 € nets
(exonération de TVA)



Code
N08304

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Accompagner un établissement des secteurs SMS ou ASD dans sa démarche de prévention des risques professionnels et la concrétisation d'un projet de prévention répondant à une priorité d'action (potentiellement TMS Pros si l'établissement est concerné).
- ✓ Mettre en œuvre le parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et l'animateur prévention. Accompagner les travaux du binôme dirigeant/AP durant les intersessions. Évaluer l'animateur prévention en vue de sa certification.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Convincer de la nécessité d'une démarche de prévention au regard des enjeux.
- ✓ Guider l'adoption d'une démarche de prévention, globale, mobilisatrice et pérenne.
- ✓ Guider la mise en place de tout projet de prévention.
- ✓ Guider la détection des facteurs de risque de TMS par l'analyse de l'activité.
- ✓ Guider la mise en place d'un projet de prévention des TMS répondant aux attentes de TMS Pros.
- ✓ Mettre en œuvre la formation du dirigeant et la formation-action avec certification de l'AP SMS ou AP ASD.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux prévention pour un établissement du secteur ASD ou SMS, objectifs et priorités d'actions.
- ⚙️ Démarche globale de prévention des risques professionnels, contextualisée, liée aux enjeux et objectifs de l'établissement, mobilisatrice et pérenne, prenant en compte les conditions de réussite (formalisation par lettre d'engagement).
- ⚙️ Compréhension des TMS pour mieux les combattre.
- ⚙️ Conception, cadrage et mise en œuvre de tout projet de prévention (formalisation par note de cadrage).
- ⚙️ Méthode et outils dans les différentes étapes d'un projet.
- ⚙️ Situations de travail : de l'observation et l'analyse jusqu'à la définition de mesures de prévention.
- ⚙️ Intégration des exigences de TMS Pros dans la conception et le cadrage d'un projet de prévention des TMS dans le cas d'un établissement concerné par le programme national.
- ⚙️ Mise en œuvre du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'animateur prévention conformément aux documents de référence ASD et SMS.
- ⚙️ Convincer pour déployer.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation et formateurs internes des établissements du secteur sanitaire et médico-social (SMS) dont les Ehpad, les hôpitaux et les cliniques, ou du secteur de l'aide et du soin à domicile (ASD).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N08304**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants des secteurs de l'aide et soin à domicile (ASD) et du sanitaire et médico-social (SMS)

3 jours

Paris
(voir dates de cette formation p. 98)

924 € nets
(exonération de TVA)



Code
N08305

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Accompagner un établissement des secteurs SMS ou ASD dans sa démarche de prévention des risques professionnels et la concrétisation d'un projet de prévention répondant à une priorité d'action (potentiellement TMS Pros si l'établissement est concerné).
- ✓ Mettre en œuvre le parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et l'animateur prévention.
- ✓ Évaluer l'animateur prévention en vue de sa certification.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants des secteurs sanitaire et médico-social (SMS) et de l'aide et soin à domicile (ASD).

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux d'un établissement du secteur ASD ou SMS, objectifs et priorités d'actions.
- ⚙️ Démarche globale de prévention des risques professionnels, contextualisée, liée aux enjeux et objectifs de l'établissement, mobilisatrice et pérenne, prenant en compte les conditions de réussite (formalisation par lettre d'engagement).
- ⚙️ Compréhension des TMS pour mieux les combattre.
- ⚙️ Conception, cadrage et mise en œuvre de tout projet de prévention (formalisation par note de cadrage).
- ⚙️ Méthode et outils dans les différentes étapes d'un projet.
- ⚙️ Situations de travail : de l'observation et l'analyse jusqu'à la définition de mesures de prévention.
- ⚙️ Intégration des exigences de TMS Pros dans la conception et le cadrage d'un projet de prévention des TMS dans le cas d'un établissement concerné par le programme national.
- ⚙️ Mise en œuvre du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'animateur prévention conformément aux documents de référence ASD et SMS.
- ⚙️ Convaincre pour déployer.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation et formateurs internes des établissements du secteur sanitaire et médico-social (SMS) dont les Ehpad, les hôpitaux et les cliniques ou secteur de l'aide et du soin à domicile (ASD).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N08305**

Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprises du transport routier et logistique

8 jours

Vandœuvre-lès-Nancy
(voir dates de cette formation p. 99)

2 463 € nets
(exonération de TVA)



Code
N18300

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

- ✓ Accompagner une entreprise du secteur du transport routier et logistique (TRL) dans sa démarche de prévention des risques professionnels et la concrétisation d'un projet de prévention répondant à une priorité d'action (potentiellement TMS Pros si l'entreprise est concernée).
- ✓ Mettre en œuvre le parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'animateur prévention. Accompagner les travaux du binôme dirigeant/AP TRL durant les intersessions. Évaluer l'animateur prévention en vue de sa certification d'AP TRL.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Convaincre de la nécessité d'une démarche de prévention au regard des enjeux.
- ✓ Guider l'adoption d'une démarche de prévention, globale, mobilisatrice et pérenne.
- ✓ Guider la mise en place de tout projet de prévention.
- ✓ Guider la détection des facteurs de risque de TMS par l'analyse de l'activité.
- ✓ Guider la mise en place d'un projet de prévention des TMS répondant aux attentes de la démarche TMS Pros.
- ✓ Mettre en œuvre la formation du dirigeant et la formation-action avec certification de l'AP TRL.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux d'une entreprise du secteur TRL, objectifs et priorités d'actions.
- ⚙️ Démarche globale de prévention des risques professionnels, contextualisée, liée aux enjeux et objectifs de l'entreprise TRL, mobilisatrice et pérenne, prenant en compte les conditions de réussite (formalisation par lettre d'engagement).
- ⚙️ Compréhension des TMS pour mieux les combattre,
- ⚙️ Conception, cadrage et mise en œuvre de tout projet de prévention (formalisation par note de cadrage).
- ⚙️ Méthode et outils dans les différentes étapes d'un projet.
- ⚙️ Situations de travail : de l'observation et l'analyse jusqu'à la définition de mesures de prévention.
- ⚙️ Intégration des exigences de TMS Pros dans la conception et le cadrage d'un projet de prévention des TMS dans le cas d'un établissement concerné par le programme national.
- ⚙️ Mise en œuvre du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'AP TRL conformément aux documents de référence TRL.
- ⚙️ Convaincre pour déployer.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation et formateurs internes des entreprises du secteur du transport routier et logistique (TRL).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N18300**

Devenir formateur d'acteurs prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique

5 jours

Paris
(voir dates de cette formation p. 99)

1 540 € nets
(exonération de TVA)



Code
N18301

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Former des acteurs prévention secours du transport routier de voyageur (APS TRV) et du transport routier et logistique (APS TRL) et les évaluer en vue de leur certification. Les APS formés contribuent à leur propre prévention et à la maîtrise des risques de leur entreprise. Ils portent secours en cas d'accident au même titre qu'un sauveteur secouriste du travail.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Promouvoir une démarche de prévention construite autour des acteurs du dispositif de formation TRL « Transport routier, activités auxiliaires et logistique ».
- ✓ Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des améliorations.
- ✓ Construire, animer la formation-action de l'APS TRV et l'APS TRL.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Connaissance et enjeux du secteur transport routier, activités auxiliaires et logistique.
- ⚙️ Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention transport routier et logistique (AP TRL) et l'acteur prévention secours (APS TRL et APS TRV).
- ⚙️ Acteurs impliqués en interne et en externe.
- ⚙️ Méthode et outils d'observation et d'analyse de situations de travail et de recherche d'amélioration.
- ⚙️ Organisation, animation et évaluation des formations d'APS TRV et APS TRL sur la base du document de référence Transport routier, activités auxiliaires et logistique (référentiels).
- ⚙️ Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif TRL.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation ou formateurs internes d'entreprises du secteur du transport routier de voyageur (TRV) ou du transport routier de marchandise et de la logistique (TRL)

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N18301**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique

2 jours

Paris
du 29/04/2024 au 30/04/2024616 € nets
(exonération de TVA)Code
N18500

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Former des acteurs prévention secours du transport routier de voyageur (APS TRV) et du transport routier et logistique (APS TRL) et les évaluer en vue de leur certification.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours du secteur du transport routier et logistique TRL.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Connaissance et enjeux du secteur transport routier, activités auxiliaires et logistique.
- ⚙️ Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention transport routier et logistique (AP TRL) et l'acteur prévention secours (APS TRL et APS TRV).
- ⚙️ Acteurs impliqués en interne et en externe.
- ⚙️ Méthode et outils d'observation et d'analyse de situations de travail et de recherche d'amélioration.
- ⚙️ Organisation, animation et évaluation des formations d'APS TRV et APS TRL sur la base du document de référence *Transport routier, activités auxiliaires et logistique* (référentiels).
- ⚙️ Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif TRL.

PUBLIC

Formateurs d'organismes de formation ou formateurs internes d'entreprises du secteur du transport routier de voyageur (TRV) ou du transport routier de marchandise et de la logistique (TRL).

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N18500**

Devenir formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)

6,5 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 99)**2536 € nets**
(exonération de TVA)Code
N10300

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Devenir formateur Catec.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des actions de formations Catec conformes au référentiel du dispositif.
- ✓ Maîtriser les démarches de prévention lors d'interventions en espace confiné dans les milieux de l'eau potable et de l'assainissement et les mettre en œuvre dans le cadre de la réalisation de formations Catec sur les espaces d'entraînement et de certification.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux et contexte.
- ⚙️ Appropriation pédagogique du référentiel national.
- ⚙️ Éléments techniques relatifs aux bonnes pratiques de prévention définies dans la R 447 (ventilation, détection, hauteur...).
- ⚙️ Construction et animation de séquences de formation et d'épreuves certificatives.

PUBLIC

Formateurs souhaitant dispenser la formation à la sécurité pour le travail en espace confiné dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement Catec et certifier selon le référentiel de compétences établi par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N10300**

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)

3 jours**Vandœuvre-lès-Nancy**
(voir dates de cette formation p. 99)**924 € nets**
(exonération de TVA)**Code
N10500**

✓ OBJECTIFS DE FORMATION

Actualiser ses compétences de formateur Catec.

✓ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Améliorer sa pratique pédagogique en intégrant les différentes évolutions conformément au référentiel du dispositif.
- ✓ Concevoir, animer et évaluer des actions de formations Catec conformes au référentiel du dispositif.
- ✓ Maîtriser les démarches de prévention lors d'intervention en espace confiné dans les milieux de l'eau potable et de l'assainissement et les mettre en œuvre dans le cadre de la réalisation de formations Catec sur les espaces d'entraînement et de certification.

⚙️ CONTENU

- ⚙️ Enjeux et contexte : les évolutions du dispositif.
- ⚙️ Retour d'expérience sur l'appropriation pédagogique du référentiel national. Partage de pratiques.
- ⚙️ Évolutions techniques relatives aux bonnes pratiques de prévention définies dans la R 447.
- ⚙️ Construction et animation de séquences de formation et d'épreuves certificatives.

PUBLIC

Formateurs certifiés formateurs Catec souhaitant continuer à dispenser la formation à la sécurité pour le travail en espace confiné dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement Catec et certifier selon le référentiel de compétences établi par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS.

→ Consulter les prérequis de cette formation sur www.inrs.fr.



Programme complet et inscriptions sur www.inrs.fr → taper **N10500**

Planning des formations 2024

Les informations ci-dessous sont indiquées sous réserve de modification. Avant toute inscription, il est nécessaire de consulter le site internet de l'INRS pour vérifier les dates et lieux de la formation.

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
@01001	Acquérir des bases en prévention des risques professionnels	8 heures	Inscription toute l'année	Autoformation en ligne
B@1501	Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques	21 heures à distance et 1 jour en présentiel	Du 02/09/2024 au 15/11/2024	Mixte distanciel et présentiel à Paris
BB0531	Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques	3 jours	Du 10/09/2023 au 12/09/2023	Paris
BB1331	Médecin du travail et radioprotection	14 heures	Du 06/11/2024 au 07/11/2024	En distanciel
BB1540	Évaluer et prévenir les risques pour la reproduction	3 jours	Du 02/12/2024 au 05/12/2024	Paris
BB2230	Anticiper sur les effets du vieillissement en milieu professionnel	3 jours	Du 24/09/2024 au 26/09/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
BI1131	Maîtriser la technique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel	2 jours	Du 15/10/2024 au 16/10/2024	Paris
BI1132	Participer à la prévention des risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel	2 jours	Du 02/04/2024 au 03/04/2024	Paris
BI1530	Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques	2,5 jours	Du 19/11/2024 au 21/11/2024	Paris
BI2131	Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)	4 jours	Du 04/11/2024 au 08/11/2024	Paris
C@1501	Acquérir les notions de base sur les produits chimiques	4 heures	Inscription toute l'année	Autoformation en ligne

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
C@1502	Évaluer les risques liés aux agents chimiques	14 heures	Du 26/02/2024 au 05/04/2024 ou Du 02/09/2024 au 11/10/2024	Formation accompagnée à distance
C@1503	Évaluer et prévenir les risques liés aux agents chimiques	18 heures à distance et 2 jours en présentiel	Du 26/02/2024 au 16/05/2024 ou Du 02/09/2024 au 14/11/2024	Mixte distanciel et présentiel à Paris
CA0570	Prévenir les risques dus aux rayonnements optiques artificiels sur les lieux de travail	2,5 jours	Du 04/11/2024 au 06/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
CA1502	Maîtriser les apports de la détection en temps réel pour la prévention des risques chimiques	4 jours	Du 25/11/2024 au 29/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
CA1503	Maîtriser les bases théoriques de la métrologie d'atmosphère	4 jours	Du 30/09/2024 au 04/10/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
CA1532	Établir une stratégie, réaliser et interpréter une campagne de prélèvements d'atmosphère	4 jours	Du 02/12/2024 au 06/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
CC1502	Évaluer l'efficacité des systèmes de ventilation et participer à leur conception	4 jours	Du 03/06/2024 au 07/06/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
CC1503	Prévenir les risques liés aux agents chimiques	2 jours	Du 14/05/2024 au 16/05/2024 ou Du 12/11/2024 au 14/11/2024	Paris
CJ0701	Mesurer la concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail	3 jours	Du 05/11/2024 au 08/11/2024	Paris
FF1530	Devenir formateur en prévention des risques chimiques	5 jours	Du 07/10/2024 au 11/10/2024 et le 26/11/2024	Paris
FF1532	Épreuves certificatives pour devenir formateur en prévention des risques chimiques	7 heures réparties sur 2 jours	Du 03/04/2024 au 04/04/2024 ou Du 17/06/2024 au 18/06/2024 ou Du 18/11/2024 au 19/11/2024 ou Du 09/12/2024 au 10/12/2024	Paris

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
FF1540	Épreuve certificative pour les formateurs des dispositifs échafaudages R 408 et/ou R 457	1 jour	Dates de sessions communiquées sur le site Internet de l'INRS www.inrs.fr	En présentiel ou distanciel
J@0508	Évaluer et prévenir les nuisances sonores en milieu industriel	10 heures à distance et 2,5 jours en présentiel	Du 07/10/2024 au 08/10/2024 et du 25/11/2024 au 27/11/2024	Mixte distanciel et présentiel à Vandœuvre-lès-Nancy
J@0540	Évaluer et prévenir les nuisances sonores en open space	10 heures à distance et 2 jours en présentiel	Du 22/10/2024 au 23/10/2024 et du 09/12/2024 au 11/12/2024	Mixte distanciel et présentiel à Vandœuvre-lès-Nancy
JA0130	Analyser les accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes	4 jours	Du 27/05/2024 au 31/05/2024 ou Du 30/09/2024 au 04/10/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA0501	Évaluer et prévenir les risques liés aux ambiances thermiques	4 jours	Du 25/03/2024 au 29/03/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1030	Caractériser et prévenir les risques liés aux nanomatériaux (nanomatériaux manufacturés et particules ultrafines)	4 jours	Du 07/10/2024 au 11/10/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1230	Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit	4 jours	Du 08/04/2024 au 11/04/2024	Paris
JA1510	Prévenir les risques liés à l'exposition au radon	2 jours	Du 18/06/2024 au 20/06/2024	Limoges
JA1731	Analyser des situations de travail suite à des atteintes à la santé dues aux risques psychosociaux	4 jours	Du 02/12/2024 au 06/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1733	Acquérir les connaissances de base et mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité	7 jours	Du 17/06/2024 au 21/06/2024 et du 12/11/2024 au 15/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1734	Mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité	5 jours	Du 19/06/2024 au 21/06/2024 et du 12/11/2024 au 15/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JA2032	Évaluer et prévenir les risques lors d'une intervention en espace confiné ou clos	4 jours	Du 02/12/2024 au 06/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
JJ0505	Évaluer et prévenir les risques liés aux vibrations	4 jours	Du 17/06/2024 au 21/06/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JJ0530	Évaluer et prévenir les risques liés aux champs électromagnétiques	3 jours	Du 21/10/2024 au 24/10/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JJ0531	Évaluer et améliorer l'éclairage des lieux de travail	3 jours	Du 18/11/2024 au 21/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
JJ1430	Évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise	3 jours	Du 17/06/2024 au 20/06/2024	Paris
JJ1606	Identifier les étapes clés d'une démarche de prévention des risques liés aux machines	2 jours	Du 12/06/2024 au 14/06/2024 ou Du 05/11/2024 au 07/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy ou Paris
JJ2431	Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques rencontrés en laboratoire de recherche en biologie	3,5 jours	Du 01/10/2024 au 04/10/2024	Paris
N@7301	Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4	10 jours	Du 03/06/2024 au 07/06/2024 et du 01/07/2024 au 05/07/2024	Mixte distanciel et présentiel (lieu précisé ultérieurement)
N@7501	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur certifié à la prévention des risques liés à l'amiante	3 jours	Du 19/03/2024 au 21/03/2024 ou Du 14/05/2024 au 16/05/2024 ou Du 10/09/2024 au 12/09/2024 ou du 26/11/2024 au 28/11/2024	En présentiel à Paris ou distanciel
NO2600	Devenir formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail	8 jours	Du 18/11/2024 au 22/11/2024 et du 02/12/2024 au 06/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
N02801	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST)	3 jours	Du 15/01/2024 au 18/01/2024 ou Du 12/02/2024 au 15/02/2024 ou Du 18/03/2024 au 21/03/2024 ou Du 10/06/2024 au 13/06/2024 ou Du 09/09/2024 au 12/09/2024 ou Du 02/12/2024 au 05/12/2024 ou Du 02/04/2024 au 04/04/2024 ou Du 28/05/2024 au 30/05/2024 ou Du 08/10/2024 au 10/10/2024 ou Du 05/11/2024 au 07/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy ou Paris
N05802	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)	3 jours	Du 22/05/2024 au 24/05/2024	Paris
N05803	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (2S)	4 jours	Du 08/01/2024 au 11/01/2024 ou Du 15/01/2024 au 18/01/2024 ou Du 05/02/2024 au 08/02/2024 ou Du 11/03/2024 au 14/03/2024 ou Du 17/06/2024 au 20/06/2024 ou Du 16/09/2024 au 19/09/2024	Vandœuvre-lès-Nancy

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
N05804	Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) du secteur sanitaire et médico-social (2S)	14 jours	Du 15/04/2024 au 19/04/2024 et du 13/05/2024 au 17/05/2024 et du 03/06/2024 au 05/06/2024 et du 24/06/2024 au 28/06/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N06610	Devenir formateur de formateurs Prap (prévention des risques liés à l'activité physique) des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC)	12 jours	Du 15/04/2024 au 19/04/2024 et du 13/05/2024 au 17/05/2024 et du 24/06/2024 au 28/06/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N07300	Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 3	10 jours	Du 16/09/2024 au 20/09/2024 et du 14/10/2024 au 18/10/2024	Paris
N07302	Former à la prévention des risques liés à l'amiante. Sous-section 3 / Rattrapage	2 jours	Du 03/04/2024 au 04/04/2024 ou Du 11/12/2024 au 12/12/2024	Paris
N07303	Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 / Rattrapage	2 jours	Du 04/09/2024 au 05/09/2024 ou Du 11/12/2024 au 12/12/2024	Paris
N07304	Former à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 / Épreuves certificatives directes	2 jours	Le 13/11/2024 ou Le 12/12/2024	Paris
N08304	Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants des secteurs de l'aide et soin à domicile et du sanitaire et médico-social	8 jours	Du 21/10/2024 au 25/10/2024 et du 02/12/2024 au 06/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N08305	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants des secteurs de l'aide et soin à domicile et du sanitaire et médico-social	3 jours	Du 22/01/2024 au 24/01/2024 ou Du 26/06/2024 au 28/06/2024 ou Du 18/09/2024 au 20/09/2024	Paris

Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
N08600	Devenir formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile	9 jours	Du 04/11/2024 au 08/11/2024 et du 09/12/2024 au 13/12/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N08800	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs d'acteurs prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile	4 jours	Du 29/01/2024 au 02/02/2024 ou Du 25/03/2024 au 29/03/2024 ou Du 09/09/2024 au 13/09/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N10300	Devenir formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)	6,5 jours	Du 18/03/2024 au 21/03/2024 et du 27/05/2024 au 30/05/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N10500	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur Catec (certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés)	3 jours	Du 29/01/2024 au 01/02/2024 ou Du 04/03/2024 au 07/03/2024 ou Du 10/06/2024 au 13/06/2024 ou Du 18/11/2024 au 21/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N11302	Devenir formateur de « personne ressource du projet de prévention des TMS » et de « chargé de prévention des TMS »	8 jours	Du 10/06/2024 au 14/06/2024 et du 03/09/2024 au 05/09/2024 et du 19/09/2024 au 20/09/2024	Paris
N12002	Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux	3 jours	Du 11/03/2024 au 14/03/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N12302	Devenir formateur en initiation à la prévention des risques psychosociaux	6 jours	Du 22/04/2024 au 26/04/2024 et du 25/06/2024 au 26/06/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N13302	Devenir formateur à l'évaluation des risques professionnels et à la mission de salarié désigné compétent	6,5 jours	Du 30/09/2024 au 04/10/2024 et du 06/11/2024 au 08/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy

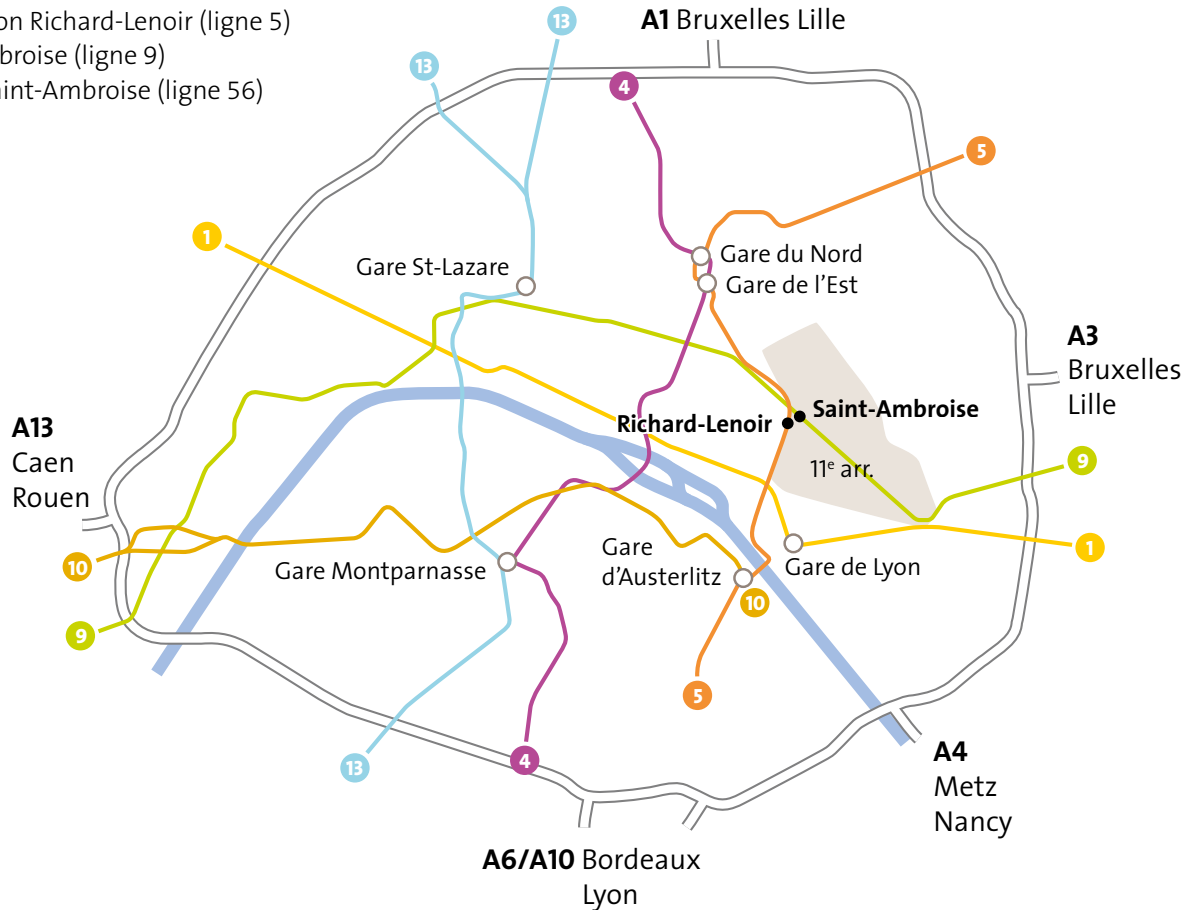
Code	Stage	Durée	Dates	Lieux
N18300	Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprises du transport routier et logistique	8 jours	Du 07/10/2024 au 11/10/2024 et du 18/11/2024 au 22/11/2024	Vandœuvre-lès-Nancy
N18301	Devenir formateur d'acteurs prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique	5 jours	Du 23/09/2024 au 25/09/2024 et du 07/11/2024 au 08/11/2024	Paris
N18302	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprises du transport routier et logistique	3 jours	Du 27/05/2024 au 29/05/2024	Paris
N18500	Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours dans le secteur du transport routier et logistique	2 jours	Du 29/04/2024 au 30/04/2024	Paris
RU1101	Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel	2 jours	Du 12/03/2024 au 13/03/2024	Formation en distanciel

Centre INRS de Paris

Le centre est situé au 65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris.
Tél. 01 40 44 30 00

Accès :

Métro : station Richard-Lenoir (ligne 5)
ou Saint-Ambroise (ligne 9)
Bus : arrêt Saint-Ambroise (ligne 56)



Centre INRS de Lorraine

Le centre est situé rue du Morvan 54519 Vandœuvre-lès-Nancy.
Tél. 03 83 50 20 00

Accès :

Train : gare d'arrivée Nancy

Puis ligne A, direction Vandœuvre CHU Brabois – arrêt Forêt de Haye

Ou ligne Brabois Express (de 6 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 15 à 19 h 15),
direction Vandœuvre Brabois Santé – arrêt Vandœuvre Brabois Santé (terminus)



Conditions générales d'inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.inrs.fr

1. L'organisme de formation

L'INRS est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le n° 11 75 03636 75 auprès du préfet de Paris. Il a reçu une évaluation favorable de la Commission scientifique des paramédicaux et des médecins pour le développement professionnel continu (DPC) des médecins et infirmiers du travail. Les stages concernés par les présentes « conditions générales d'inscription » relèvent de l'une des actions de développement des compétences visées à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Inscriptions

Les demandes d'inscription sont effectuées en retournant le bulletin d'inscription, dûment rempli, à l'adresse qui figure sur celui-ci. L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées et si les prérequis sont satisfaits au moment de l'inscription (joindre les justificatifs). Aucune dérogation ne sera accordée. Les demandes non accompagnées du bulletin d'inscription ne peuvent être traitées. Celles par téléphone ne sont pas acceptées. Le bulletin d'inscription, daté, signé par une personne habilitée et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'organisme vaut, pour l'INRS, ordre de commande ; il peut être accompagné du bon de commande de l'entreprise ou de l'organisme.

3. Limitation des effectifs – Liste d'attente

Pour permettre un bon fonctionnement pédagogique, l'effectif des participants à un stage en présentiel est limité et indiqué sur la fiche de stage. Les demandes d'inscription, après étude, sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée et ne sont satisfaites qu'à hauteur de deux stagiaires par entreprise lorsque la demande est forte. Une liste d'attente de quelques places est constituée (sauf pour les formations au sauvetage secourisme du travail). Les demandes non satisfaites ne sont pas reportées sur une session de l'année suivante. Pour certaines formations, les demandes d'inscription des entreprises qui cotisent au régime général « Accidents du travail » de la Sécurité sociale sont prioritaires.

4. Confirmation d'inscription

Après enregistrement d'une demande d'inscription, un courrier d'accusé de réception et le programme détaillé de la formation sont adressés à l'entreprise, à l'organisme demandeur ou au particulier au plus tard un mois avant le début de la formation :

- soit pour confirmer l'inscription ;
- soit pour l'informer de la mise en liste d'attente ;
- soit pour l'informer que le stage est complet. Pour les formations à distance, le courrier de confirmation est adressé directement au stagiaire (sauf cas particuliers).

5. Convocation

L'INRS envoie les convocations uniquement après signature de la convention ou du contrat de formation par toutes les parties.

Pour les formations en présentiel, environ un mois avant le début du stage, la convocation et le livret d'accueil sont envoyés à l'entreprise ou à l'organisme demandeur (qui se charge de le transmettre au stagiaire concerné) ou encore directement au stagiaire si l'inscription est à titre particulier.

Pour les formations à distance tutorées et mixtes, environ une semaine avant le début de la session, le stagiaire reçoit la convocation avec mention de l'identifiant et du mot de passe pour se connecter à la plateforme de formation à distance, ainsi que les coordonnées du tuteur.

6. Respect du droit d'auteur

En s'inscrivant à un stage INRS, le participant s'engage à respecter les conditions ou restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.

7. Coût

Le coût est indiqué sur la fiche de présentation de chaque formation : il ne concerne que les frais pédagogiques, à l'exclusion de tout frais d'hébergement. Il s'agit d'un coût net (l'INRS est exonéré de TVA).

Le maintien du salaire et les frais de transport sont à la charge des entreprises (y compris pour les journées de regroupement qui peuvent être proposées aux stagiaires des formations à distance).

8. Convention – Contrat – Attestation d'assiduité – Facturation

Toute formation fait l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat de formation professionnelle. L'INRS accepte de signer les conventions types de formation qui lui sont présentées par les entreprises ou organismes.

À l'issue du stage, un certificat de réalisation est délivré à l'organisme financeur ou au client en accompagnement de la facture. Les pièces relatives à l'action de formation sont conservées et peuvent être communiquées à l'organisme financeur sur demande.

Une attestation d'assiduité est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Les entreprises localisées à l'étranger doivent s'acquitter du montant de la formation à la commande (une facture acquittée leur sera adressée en retour). Pour toute inscription individuelle, le candidat reçoit un contrat de formation qu'il devra retourner à l'INRS daté et signé par retour de courrier. Passé un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat, et au plus tard 15 jours avant le début de la formation, il devra faire parvenir le règlement (en précisant son nom et la référence de la formation) par chèque bancaire, postal ou virement bancaire à l'ordre de l'INRS afin que son inscription soit effective. L'INRS lui adressera en retour une facture acquittée.

9. Évaluation

L'INRS ne fournit pas aux entreprises les fiches d'évaluation remplies par les stagiaires. Cependant, un exemplaire vierge du questionnaire général d'évaluation peut être remis au stagiaire qui le remplira et le transmettra à son entreprise, si celle-ci le demande. Pour les stages comprenant des épreuves certificatives, l'INRS transmet à la personne chargée du dossier d'inscription le certificat du stagiaire ayant satisfait aux exigences desdites épreuves.

10. Paiement

Le paiement s'effectue par chèque bancaire, postal ou virement bancaire à l'ordre de l'INRS.

Toute somme non réglée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard correspondant aux intérêts au taux légal, soit 10,5 % de la somme due, et à une indemnité forfaitaire de 40 € correspondant aux frais de recouvrement.

Ces pénalités seront dues après deux relances et une dernière mise en demeure à payer sous dix jours, toutes restées sans effet. En outre, jusqu'au paiement intégral des sommes, l'INRS se réserve la possibilité d'annuler les inscriptions en cours ou à venir du client défaillant.

11. Désistement – Absence – Abandon

En cas de désistement d'un stagiaire plus de 4 semaines avant le début du stage, l'INRS ne facture pas.

En cas de désistement moins de 4 semaines avant le début du stage, l'INRS facture à l'entreprise ou à l'organisme 30 % du montant du coût pédagogique. En cas d'absence d'un stagiaire, sans remplacement par une autre personne du même profil, de son entreprise ou de son organisme, l'INRS facture la totalité du coût pédagogique ; il en est de même en cas de départ d'un stagiaire au cours du stage.

En cas d'abandon ou d'interruption par le stagiaire d'une formation à distance, il n'est pas effectué de remboursement, sauf cas de force majeure dûment reconnu.

12. Annulation de stage – Report

L'INRS se réserve la possibilité d'annuler un stage en raison d'effectif insuffisant ou en cas de force majeure.

L'INRS se réserve également la possibilité de reporter un stage à des dates ultérieures.

13. Hébergement – Restauration

L'INRS ne prend en charge ni l'hébergement, ni la restauration des stagiaires. Ces frais sont à régler sur place.

À Paris et en Lorraine, une liste d'hôtels est fournie à titre indicatif.

14. Données personnelles

Les données personnelles et les coordonnées recueillies dans le bulletin d'inscription sont nécessaires à la gestion de l'inscription à la formation. Ces données sont traitées par l'INRS en conformité avec sa politique de confidentialité et d'utilisation des données personnelles. Celle-ci est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.inrs.fr/footer/politique-confidentialite.html>

Conformément à la législation en vigueur, les personnes dont les données sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et de portabilité de leurs données personnelles en formulant leur demande à l'adresse mail suivante : donnees.personnelles@inrs.fr.

Les personnes habilitées à renseigner le bulletin d'inscription pour le compte d'un salarié de leur entreprise ou de leur organisme doivent informer le salarié de la finalité du recueil de ses données personnelles, de ses droits d'accès et obtenir son consentement.

Toutes les publications de l'INRS sont téléchargeables sur ■

www.inrs.fr

Pour commander les publications de l'INRS au format papier ■

Les entreprises du régime général de la Sécurité sociale peuvent se procurer les publications de l'INRS à titre gratuit auprès des services prévention des Carsat/Cramif/CGSS. Retrouvez leurs coordonnées sur www.inrs.fr/reseau-am

L'INRS propose un service de commande en ligne pour les publications et affiches, payant au-delà de deux documents par commande.

Les entreprises hors régime général de la Sécurité sociale peuvent acheter directement les publications auprès de l'INRS en s'adressant au service diffusion par mail à service.diffusion@inrs.fr



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00
www.inrs.fr • info@inrs.fr

Édition INRS ED 1472

Juillet 2023 • 2 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2841-2